

N°402
MARS 2010

<http://www.mcc.asso.fr>
6 € - ISSN 0223 5617

Responsables

mouvement chrétien des cadres et dirigeants

DOSSIER



Gouvernance mondiale... nécessité et/ou utopie ?

ÉDITORIAL p. 3 • RENCONTRE avec Jacky Verhaegen du Secours catholique. **Ils n'ont plus rien** p. 4

• DOSSIER **Gouvernance mondiale... nécessité et/ou utopie ?** sommaire détaillé p. 6 • LIVRES p. 26

• LA LETTRE INTERNATIONALE N° 128 p. 28 • VISAGES Marc et Véronique Olagne. **Du chemin de Saint-Jacques à la route de Lyon 2011** p. 30 •

➤ **Samedi 20 mars (9h30-20h),
La Doctrine sociale de l'Église,
des ressources
pour notre monde**



Une journée pour Jeunes Professionnels (25-40 ans)
Collège des Bernardins, 20 rue de Poissy, 75005 Paris

- Renseignements : www.mcc.asso.fr
- En partenariat avec :



➤ **Débat Varenne**
Sommes-nous satisfaits
de notre management ?



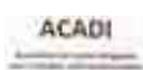
Après la première date du vendredi 8 janvier,
Retour d'expérience autour de Dominique Decèze
et de Christophe Dejours, deux autres rendez-vous :

Lundi 22 mars, Des élites inquiètes ?

avec François Dupuy auteur de *La fatigue des élites*
et Xavier Neuschwander, directeur des Travaux Publics
de Vinci Construction, secrétaire général de Ponts Alliance.

Mardi 11 mai, Capitaine par gros temps

avec Jean-Paul Bailly, président du groupe La Poste.



➤ **Revenir à la Source en famille**
Gravir la montagne, au Reposoir en Savoie

du 1^{er} au 7 août 2010,

Pour faire effectivement un break où chacun
et chacune est à l'écoute de l'autre, et du tout Autre,
dans la rencontre le silence, les échanges.
Vous ne serez pas déçus comme ceux et celles
qui se sont risqués été après été, depuis 2000.
Écoutez-les : « **Nous avons retrouvé une communication
entre nous, un vrai chemin de la Parole,
ainsi qu'un éveil à la foi des enfants** ».

Petits et grands sont les bienvenus pour vivre
ensemble une semaine qui recrée, animée par :
Joseph Traband, jésuite, et Danièle Michel, xavière,
www.mcc.asso.fr ou s'adresser à Danièle Michel
dsolmichel@gmail.com

➤ **du 8 (17h) au 11 mars (12h),**
session nationale aumôniers et accompagnateurs
spirituels Chevilly Larue (94). *Nouvelles
communications - nouvelles relations, Enjeux humains
et spirituels de l'Internet.*

➤ **20 mars, La Doctrine sociale de l'Église** (voir encadré).

➤ **20 mars, journée de mobilisation nationale**
*Bouge ta planète 2010, les ados en marche pour la
solidarité internationale, organisée par le CCFD-Terre
solidaire. Infos : bougetaplanete.org*

➤ **21 mars, collecte de carême CCFD-Terre solidaire.**

➤ **22 mars, débat Varenne** (voir encadré)

➤ **27-28 mars, correspondants JP - Paris**
Thème : *Oser s'investir, entreprendre dans son secteur*

➤ **Du 15 au 20 août,
Université d'été MCC 2010 La Baume-Les-Aix**
Acteurs de la solidarité internationale :

Pourquoi ? Comment ? La crise financière et économique touche
durement les populations pauvres des « Pays du Sud » et appelle
à l'urgence de la solidarité des habitants des « Pays du Nord ».

**À quelle fraternité sommes-nous appelés ? À quelles ruptures
dans nos modes de vie ? Quels choix responsables
dans notre vie professionnelle ou en tant que citoyen ?**

Lors de cette Université d'été, tout en nous appuyant sur
l'enseignement social de l'Église, nous travaillerons sur ces
questions avec la perspective du Congrès de janvier 2011 à Lyon.

Comment agir en tant qu'acteur économique et citoyen ?

L'épargne solidaire et la microfinance, le commerce équitable, la
lutte contre la corruption et les paradis fiscaux seront des thèmes
explorés avec l'aide de personnes engagées dans ces domaines.

Brigitte de Metz-Noblat, Coordinatrice de l'Université d'été

Responsables

Éditeur : U.S.I.C. - 18, rue de Varenne - 75007 Paris - Tél : 01 42 22 18 56

<http://www.mcc.asso.fr> - journal.responsables@mcc.asso.fr

Directeur de la publication : Patrice Méheux

Rédactrice en chef : Marie-Cardine Durier

Secrétariat : 01 42 22 59 57

Comité de rédaction : Michel Badré, Anne-Marie de Besombes, Pierre-Olivier Boiton,
Bernard Bougon (aumônier national), Françoise Brunelle, Philippe Coste,
Geneviève-Isabelle Coulomb, Jean-Luc Ménager, Antoine de Montety, Christian Sauret,
Dominique Semont.

Graphiste : Véronique Vaude 06 16 99 88 05

Couverture : Véronique Vaude, Photos : Julien Tromeur et Norbert Martin - Fotolia

Publicité : Agence M&C - Régie d'espaces de communication Responsables

Tél. : 04 90 82 20 70 - mail : responsables@mc-durable.com

Impression : Color 36, 36 320 Villedieu-sur-Indre

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2010 - mensuel

Inscription CPPAP n°0709 G 81875 Membre de l'APMS



*Toute reproduction partielle ou totale des articles parus
dans ce numéro est interdite sans l'accord de la rédaction.*

Cette publication comporte une enveloppe jetée pour la collecte de carême du CCFD.

Notre site internet

Vous y trouverez le sommaire détaillé, l'éditorial de chaque
numéro et des propositions pour des réunions d'équipes

<http://www.mcc.asso.fr>



Ludovic Salvo
Responsable
national du MCC

Sortir de la myopie

La complexité des problèmes de l'environnement, du changement climatique, de la régulation de la finance, de la faim dans le monde qui augmente... exige à la fois de penser le long terme et d'agir de façon coordonnée au plan mondial. Il apparaît clairement que, pour l'heure, nos démocraties n'arrivent pas à agir ensemble face à ces défis posés par l'indispensable anticipation de l'avenir de la planète et face aux nombreux pays non démocratiques. À cela deux raisons dont chacune est capable de détruire nos démocraties et qui exigent l'une et l'autre d'œuvrer au développement d'une conscience citoyenne élargie au monde.

Nous cultivons la myopie devant l'avenir, née du rapport au temps réduit au seul court terme et nourrie par la fuite en avant dans la technique, sensée résoudre les problèmes au fur et à mesure qu'ils se posent, alors que nous avons fait l'expérience qu'elle nous donne aussi les moyens de notre propre destruction.

Il n'y a pas de planète b et continuer à vivre comme si nous disposions de 3 ou 4 planètes, ne rien faire ou si peu pour maîtriser le réchauffement climatique qui va diminuer la surface habitable et pire la surface cultivable, alors que la population augmente, c'est consentir clairement à ce que, demain, il n'y ait pas de place pour tous. C'est accepter de nous retrouver dans les heures les plus sombres du XX^e siècle où la barbarie semblait pouvoir triompher de nos démocraties : des hommes avaient décidé que d'autres hommes n'auraient plus le droit de vivre.

Alors que de très nombreux hommes n'ont pas la chance de pouvoir vivre en démocratie, il faudrait prendre acte que celle-ci ne s'arrête pas au choix proposé lors d'une élection souvent caractérisée par un nombre important d'ab-

stentions. Quel que soit l'élu : celui pour lequel nous avons arrêté notre choix ou celui que nous n'avons pas retenu, nous ne devrions pas désertier le champ de l'action publique pour ne nous y intéresser qu'au scrutin suivant. C'est en ayant le souci de l'action publique au plan local que nous pourrions accéder à la conscience de la citoyenneté à l'échelle de l'humanité.

Enfin, il faudrait aussi avoir le souci de ceux qui n'ont pas la parole, les pauvres : n'ont-ils rien à dire au prétexte qu'ils sont pauvres ?...

Ceux qui sont à naître seront-ils les héritiers d'un monde partagé, ou les quelques survivants hagards d'un monde en ruines ? Ce qui fait l'humain c'est que l'homme est capable de penser que la vie ne s'arrête pas à lui, qu'il s'inscrit dans une communauté humaine, dans une histoire qui le précède et qui lui succède, pour nous chrétiens, dans une Alliance.

C'est en ayant le souci de l'action publique au plan local, que nous pourrions accéder à la conscience de la citoyenneté à l'échelle de l'humanité.

AVEC JACKY VERHAEGEN

Ils n'ont plus rien

➤ **La fermeture de Sangatte, il y a cinq ans, la destruction de la « jungle de Calais » en septembre 2009 n'ont en rien endigué le flot des migrants qui souhaitent rejoindre l'Angleterre... Sans argent, souvent épuisés, les migrants trouvent de l'aide auprès d'associations. Jacky Verhaegen, permanent du Secours catholique, a bien voulu répondre aux questions de *Responsables*. Propos recueillis par Solange de Coussemaeker.**

« *Quand l'État a fermé Sangatte, il était conscient que les réfugiés allaient continuer à affluer* ».

Responsables : *Qui êtes-vous ? Quel sens donnez-vous à votre action auprès des migrants ?*

Jacky Verhaegen : C'est un échec en face d'histoire qui est à l'origine de mon engagement au service des migrants. Après une succession de petits boulots, j'ai rencontré la présidente de l'association « La Belle étoile ». C'est elle qui m'a entraîné dans cette voie ; j'ai commencé par des formations à la Cimade et à la Gisti, suivies de stages chez Emmaüs. J'ai continué, d'abord avec « La Belle étoile » pendant cinq ans, puis, à la fin de mon contrat, je suis venu travailler au Secours catholique. J'ai aujourd'hui 33 ans, suis passionné par ce travail profondément humain, au service de gens qui n'ont plus rien, qui ont parcouru des milliers de kilomètres, pour arriver ici. Je suis plein de respect pour ces hommes et ces femmes qui m'ont beaucoup appris et suis particulièrement touché quand je dois m'occuper d'enfants de 10 à 12 ans, seuls, pour lesquels il est difficile de trouver des solutions. Guidé par la nécessité, j'ai même appris les rudiments d'une des langues afghanes, le perse, également appelé farsi, chose que je n'aurais jamais imaginée auparavant. Ceux qui arrivent aujourd'hui sont moins éduqués que ceux de l'époque de Sangatte qui provenaient de l'élite de leur pays et parlaient anglais.

Quand l'État a fermé Sangatte, il était conscient que les réfugiés allaient continuer à affluer ici. Il fait preuve d'une relative tolérance mais, juridiquement, il pourrait nous poursuivre. Je m'occupe personnellement de tout le suivi administratif des demandeurs d'asile politique : domiciliation au Secours catholique, Ofpra, accompagnement individuel, dossier pour les

foyers. Je ne suis pas un homme religieux mais je suis habité par des valeurs humanistes profondes qui vont avec celles du Secours catholique. Le partage et l'accueil de l'étranger, cela fait partie des droits de l'homme ; c'est à cela que je me réfère. Nous partageons tous, ici, ces valeurs profondément humaines, peu importent nos convictions personnelles ou religieuses.

Responsables : *Quel est le sens du conflit des douches ? Quelle est l'action du Secours catholique ?*

J. V. : C'est un conflit qui remonte à un peu plus d'un an... L'enjeu, c'est la prise en charge par l'état de l'hygiène des migrants. Au moment où la mairie accepte de prendre en charge la construction de nouvelles douches dont elle nous donne la gestion, un incendie a détruit la moitié d'entre elles, le jour de l'inauguration, en plein mois de décembre. Aucun responsable n'est identifié à ce jour.

Nous agissons pour aider ceux qui demandent l'asile, les accompagner dans le montage de leurs dossiers administratifs. Cela n'est pas simple car le plus grand nombre d'entre eux viennent d'autres pays de l'Union européenne (surtout la Grèce et l'Italie) et devraient normalement être renvoyés vers le premier pays où ils ont été identifiés grâce à leurs empreintes digitales. Calais est la fin d'un long parcours épuisant, nous essayons d'éviter qu'ils repartent. Ils n'ont pas souhaité rester en Italie ou en Grèce en raison des structures d'accueil (hébergement, droits sociaux...) peu favorables qui les mettent à la rue et ils cherchent à venir à Calais, pour gagner l'Angleterre. En France, quand ils



Jacky Verhaegen
et des migrants
dans les locaux
du Secours
catholique de
Calais.

sont demandeurs d'asile, ils ont accès à des foyers d'hébergement d'urgence ou des centres d'accueil pour demandeurs d'asile ; ceci n'empêche pas un grand nombre d'entre eux de squatter dans ce qu'ils nomment des « jungles », comme celle des sous-bois proches de la zone portuaire que le gouvernement vient de fermer. Il y en a d'autres un peu partout dans les environs, surtout le long des autoroutes A16 et A26. La majorité de ces hommes (quelques femmes et enfants depuis peu) sont Afghans, Iraniens, Khurdes d'Irak. D'autres viennent du Soudan, d'Érythrée, de Somalie et d'Éthiopie. Le peu d'argent qu'ils avaient, ils l'ont souvent donné à des passeurs qui les ont aidés à passer les frontières successives ; ils n'ont plus rien.

Responsables : *Pourquoi l'Angleterre ? Pourquoi ne pas rester en France ?*

J. V. : L'influence des passeurs qui les aident à passer les frontières successives est déterminante ; ils leur vendent un nouvel Eldorado. En France, le demandeur d'asile ne peut pas travailler et il croit que c'est différent en Grande-Bretagne, qu'après six mois de non réponse, il le peut. C'est une erreur, l'Angleterre, qui n'a pas signé les accords de Schengen, a abandonné ces dispositions il y a quelques années déjà. Il est cependant plus facile d'y vivre clandestinement en raison d'un fort communautarisme (accueil par leur famille) et de l'absence de carte d'identité obligatoire. Mais, depuis 2002, les contrôles

jumelés aux frontières se sont renforcés ; dans le port de Calais, il n'est pas rare de rencontrer des policiers anglais qui traquent les clandestins, qui souvent n'ont pas été avertis par leur famille des changements intervenus.

Responsables : *Que pouvez-vous dire des récentes expulsions des Afghans ?*

J. V. : Il est exact que, le mois dernier, on a renvoyé 9 Afghans ; cela interpelle, car rapatrier des gens dans leur pays en guerre au moment où une grande puissance y envoie des renforts de troupes me paraît relever du non-respect de la convention de Genève. J'ai suivi un peu cette affaire : on n'a pas réussi à les convaincre de saisir la Cour européenne des droits de l'homme. Le juge qui contrôle le centre de rétention de Coquelles leur a dit qu'ils seraient libérés en quinze jours, l'ambassade les a assurés qu'elle ne les reconnaîtrait pas et ils se sont laissé attribuer un laissez-passer européen ; on a pu ainsi les renvoyer sans en référer à l'ambassadeur. La réalité est que le gouvernement français, qui a intérêt à leur faire quitter le pays, subit les pressions très fortes de l'Angleterre. Cette situation relève de l'hypocrisie européenne qui n'a pas de système harmonisé ; tout le monde sait qu'ils sont passés par la Grèce ou l'Italie, c'est donc vers ces pays qu'ils devraient, au regard de la réglementation, être renvoyés. ●

« Rapatrier des gens dans leur pays en guerre me paraît relever du non-respect de la convention de Genève ».

Gouvernance nécessité

Vers une conscience globale... 8

Philippe Ledouble rappelle le contexte de la naissance des institutions de gouvernance et la nécessité urgente de mettre en œuvre cette « utopie ».

Poursuivre le dialogue 10

Présentation du travail de l'OIT.
Par *Pierre-Martinot Lagarde s.j.*

Lutter contre l'impunité 13

Jean-Luc Ménager propose deux livres en complément d'information sur la gouvernance.

Patient travail 14

Bernard Bougon présente l'assidu travail du Conseil de l'Europe depuis 60 ans.

La boussole des droits de l'homme 16

Guy Aurenche, président du CCFD-Terre solidaire, livre son analyse sur l'état actuel de la gouvernance et des pistes à suivre.

Corriger ou refondre ? 20

Un groupe de chrétiens de Nantes partage leur réflexion commune sur les changements à apporter au système capitaliste dans le contexte actuel de la mondialisation.

Copenhague - Munich - Babel 22

Un courageux décryptage de la conférence de Copenhague.
Par *Michel Badré*.

Comment vivons-nous la gouvernance mondiale ? 24

Vie d'équipe par *Antoine de Montety*.



mondiale... et/ou utopie ?

L' échec de la conférence de Copenhague souligne la difficulté de mettre en œuvre une gouvernance mondiale efficace d'une part, et d'autre part de changer un mode de fonctionnement économique qui, de toute évidence, ne fonctionne pas... Ou plutôt si ! Qui fonctionne au profit de quelques-uns et au détriment de milliards d'autres. Au profit des plus riches qui s'enrichissent toujours plus et au détriment des plus pauvres qui s'appauvrissent chaque jour davantage. Au profit des hommes d'aujourd'hui, au détriment de ceux de demain qui risquent de se retrouver plus nombreux avec des terres vivables et cultivables diminuées par la montée des eaux d'un côté et asséchées par le réchauffement climatique de l'autre.

Je ne ferai pas ici la liste des problèmes liés à la pollution des eaux, de l'air, à la destruction des forêts, ni de ceux liés au système économique ultra-libéral mis en place depuis quelques décennies... De nombreux autres médias s'en font l'écho. Il est cependant important d'insister sur le fait que l'urgence alimentaire, sociale et environnementale nous demande de prendre nos responsabilités ici et maintenant. « Nous sommes solidaires, emportés par la même planète, équipage d'un même navire » écrivait Antoine de Saint-Exupéry dans *Terre des hommes*.

Ce dossier de *Responsables* propose d'une part une mise au point sur des organismes de la gouvernance mondiale existants et leur travail tels que l'OIT, le Conseil de l'Europe, le CCFD-Terre solidaire dans lequel le MCC est engagé, et d'autre part, une réflexion menée par un groupe de chrétiens de Nantes sur les conséquences de la mondialisation ainsi qu'un dynamique décryptage de l'échec de Copenhague par Michel Badré.

De quoi affirmer notre prise de conscience pour une mise en œuvre de changements vers du « radicalement nouveau » ainsi que le répète souvent l'économiste Elena Lasida.

Marie-Caroline Durier

DES INSTITUTIONS ET DES HOMMES...

Vers une conscience globale

C'est aux rendez vous dramatiques de l'histoire que la nécessité d'une gouvernance mondiale apparaît la plus claire, avec assez de force pour se traduire par des conventions et des institutions : la création de la SDN après la grande guerre, les institutions de l'Onu, de Bretton Woods, le Conseil de l'Europe et la Ceca après la seconde. La crise actuelle y contribuera-t-elle ? Faudra-t-il attendre la prochaine pour faire de nouveaux progrès ?

La nécessité d'une gouvernance mondiale est de plus en plus claire, notamment après les débats sur les enjeux climatiques à Copenhague. Elle reste différemment perçue selon l'histoire de chaque pays, ceux qui ont une veille tradition étatique comme la France, ou qui ont connu une ouverture récente des frontières avec le Zollverein en Allemagne ou le Risorgimento en Italie, ceux qui, en raison de leur puissance passée comme le Royaume-Uni, croient encore pouvoir agir seuls, ou ceux qui ont conscience de leur taille comme les pays baltes...

Des institutions et des ONG

Avant d'être une utopie, la gouvernance mondiale est déjà une réalité. Quelques exemples : l'institution mondiale la plus ancienne est l'OIT (1919), institution tripartite états, employeurs et syndicats, seule rescapée de la SDN. Son principe fondateur reste pleinement actuel : « une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale ».

La plus ancienne institution européenne est le Conseil de l'Europe, né en 1949 de la volonté de Winston Churchill dans son discours de Zürich en 1946 et du Congrès de La Haye.

L'Union européenne née de l'expérience de Jean Monnet et du courage politique de Robert Schuman, Konrad Adenauer et d'Alcide De Gasperi, crée l'idée d'une construction progressive à partir de solidarités de fait (1950).

Le mot « gouvernance » évoque une répartition du gouvernement dans laquelle beau-

« Notre objectif doit être d'établir une communauté spirituelle entre les hommes et entre les nations. »

*R. Schuman
(1953)*

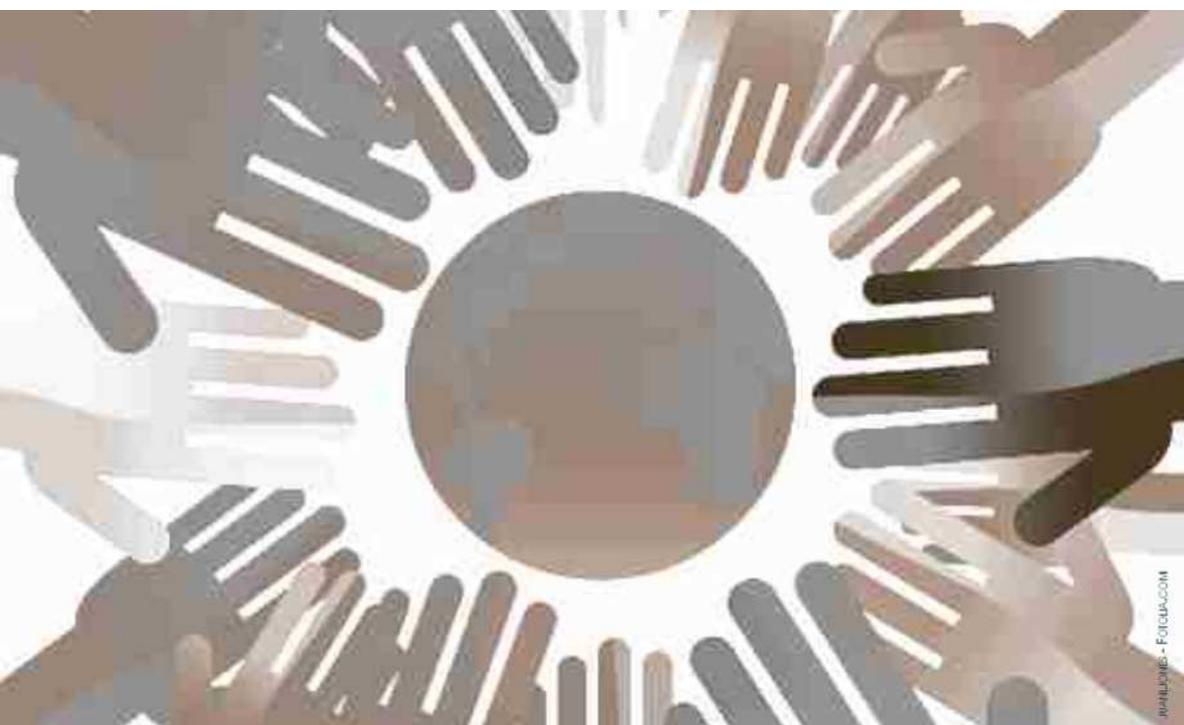
coup d'acteurs ont une responsabilité. Il n'y a donc pas que les institutions intergouvernementales, il y a aussi tout le tissu des organisations internationales de la société civile, les organisations professionnelles, les syndicats, les « OING ». Parmi elles se trouvent les mouvements d'Église internationaux, comme Pax Romana qui a eu un statut d'observateur auprès de la SDN dès 1921. D'autres sont nés après la seconde guerre, par exemple la Communauté de Taizé en 1949.

Changement de paradigme

Mais la gouvernance mondiale reste une utopie au double sens du mot : lieu inaccessible et orientation de l'action.

Inaccessible parce que le chemin est long et nécessite un profond changement de paradigme. Par exemple la souveraineté nationale considérée comme un absolu devient un anachronisme dangereux. Le fait pour l'Europe d'être absente du G2 composé des États-Unis et de la Chine, et d'être éparpillée dans le G20, montre la nécessité d'une autre conception de la citoyenneté, à la fois régionale, nationale, européenne et mondiale.

L'idéal peut même sembler s'éloigner. Pour la première fois une guerre s'est déclenchée entre membres du Conseil de l'Europe, pourtant engagés à résoudre leurs différends par la négociation (Russie et Géorgie). Alors que l'UE s'est construite sur la réconciliation franco-allemande, c'est sur le refus de la réconciliation germano-tchèque qu'a été signé le traité de Lisbonne. Enfin les difficiles négociations



Les institutions en charge du bien global ont besoin d'être soutenues par des citoyens qui y croient.

de Copenhague ont rappelé le peu d'efficacité de la méthode intergouvernementale dont avait souffert Jean Monnet à la SDN.

● **Un corps sans âme ?**

L'utopie comme orientation implique une responsabilité pour nos organisations.

Il s'agit de renforcer chez les membres une conscience globale, car les institutions en charge du bien commun global ont besoin d'être soutenues par des citoyens qui y croient. Cette évolution des mentalités n'est pas sans rappeler la constitution de l'Unesco : « les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ».

Robert Schuman l'avait clairement évoqué dans son article pour Pax Romana de juin 1953 : « S'il suffisait, pour faire l'Europe, de créer des institutions européennes, ce serait un corps sans âme. Les institutions doivent être animées d'un esprit européen (...). Les considérations d'intérêt économique ont leur importance, (...) mais une grande idée doit s'asseoir sur les fondements plus profonds, sur les valeurs spirituelles (...). Notre objectif doit être d'établir une communauté spirituelle entre les hommes et entre les nations (...). Ainsi, ceux qui ont le bonheur de pouvoir y contribuer, par leur esprit de fraternité fondé sur une conception chrétienne de la liberté et de la dignité humaine, seront parmi les meilleurs artisans d'une Europe ainsi renouvelée et unie. »

Il s'agit aussi d'être présent dans ces insti-

tutions. Le Conseil de l'Europe reconnaît aux OING accréditées un statut participatif. C'est la seule organisation qui donne une place officielle à la société civile. Mais le fait de disposer de canaux officiels pour s'exprimer, implique pour Pax Romana, donc pour le MCC, des responsabilités.

Choisir des sujets, qui non seulement intéressent les membres, mais sont sur l'agenda des institutions internationales, travailler ces sujets pour élaborer une pensée et une parole dans ces instances, prendre part à la mise en œuvre des décisions prises à un niveau global.

Par exemple, comment contribuer à la mise en œuvre du livre blanc du Conseil de l'Europe sur le dialogue interculturel, sur les lieux de travail qui accueillent des salariés de nombreuses nationalités ?

Henry Bussery, ancien aumônier national du MCC, l'exprimait ainsi en décembre 1998 : « Prendre au sérieux l'engagement de " contribuer aux débats concernant les évolutions de nos sociétés " suppose que nous nous donnions des moyens d'expression à l'échelle internationale, pour cela que nous participions à des organisations non gouvernementales où s'élabore une pensée, qui ont des moyens d'expression auprès d'instances internationales ».

C'est un travail de fond. Les crises ne sont pas en soi bénéfiques. Il faut se préparer pour faire les progrès possibles quand le moment est venu. Quand Jean Monnet propose la déclaration du 9 mai 1950, il l'a réfléchi et partiellement mise en œuvre depuis 30 ans ! ●

Philippe Ledouble

ORGANISATION INTERNATIONALE
DU TRAVAIL

Poursuivre le dialogue



Au mois de juin dernier, l'Organisation Internationale du Travail faisait la une des journaux français. La visite des présidents Sarkozy, Kirchner et Lula à la Conférence internationale du travail marquait une étape pour renforcer le rôle de l'organisation et répondre à la crise économique. Simple feu de paille ou véritable bain de jouvence pour une vieille dame bientôt centenaire née sur les décombres de la première guerre mondiale ?



Pierre Martinot-Lagarde s.j.
Conseiller
spécial Affaires
socio-religieuses
et partenariats
spéciaux à l'OIT.

L'avenir le dira. L'étape de juin, l'adoption d'un Pacte global pour l'emploi par une assemblée composée de 183 délégations réunissant gouvernements, employeurs et travailleurs, a conforté le rôle et l'ambition d'une organisation au sein d'instances mondiales peinant à se réformer et à adopter des mesures concrètes pour faire face à une crise durable dont les racines sont d'abord financières mais puisent aussi dans les fragilités structurelles de l'économie réelle.

La rencontre à l'OIT avec l'équipe de Pax Romana et du Siiac¹ qui participait en observateur à cette conférence prend sens dans ce contexte. Elle prolonge des pratiques anciennes de dialogues entre les différents mouvements catholiques et l'Organisation. D'autres mouvements, comme la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, ou la Commission Justice et Paix de l'épiscopat allemand contribuent aussi à ce dialogue. Le Saint Siège est un observateur attentif des débats comme en témoigne le soutien de l'Encyclique *Caritas in veritate* à l'Agenda du travail décent (p. 63). D'autres organisations religieuses, comme le Conseil



œcuménique des Églises, par exemple, participent à cet échange qui doit se poursuivre pour aborder les véritables enjeux éthiques de la mondialisation et du dialogue des cultures.

Une crise avant tout sociale

Mais revenons tout d'abord aux enjeux de la Conférence internationale du travail. Dès les prémices de la crise, et avant la faillite de la banque Lehman Brothers, l'OIT participait à une douloureuse prise de conscience : la crise ne serait pas simplement financière mais d'abord et sans doute plus durablement sociale. Le Directeur général, M. Juan Somavia, annonçait la disparition de 20 millions d'emploi, un chiffre qui sera ensuite révisé à la hausse. Un premier rapport, en amont du sommet du G20 du mois d'avril, confirmait sans surprise ces premières estimations mais amorçait une comparaison mondiale entre les politiques de relance. Il s'inquiétait non seulement des risques pour l'emploi mais plus gravement encore pour les systèmes de protection sociale dont la solvabilité pouvait être affectée. Les pays dont les amortisseurs sociaux étaient les plus faibles



« Le Pacte global pour l'emploi, adopté à l'unanimité en juin dernier propose un ensemble de politiques dont le premier objectif est de réduire l'intervalle entre le retour à la croissance économique et le retour à celle de l'emploi. »

ensemble de politiques dont le premier objectif est de réduire l'intervalle entre le retour à la croissance économique et le retour à celle de l'emploi. Adopté en juillet par l'Ecosoc², il sert de cadre de travail à l'ensemble des agences du système des Nations-Unies et contribue à une gouvernance mondiale davantage concertée.

Le périple n'est pas fini. Invité à contribuer au G20 de Pittsburgh, le Directeur général a mis l'accent sur l'emploi et la protection sociale. À partir d'une enquête portant sur 54 pays, il constate une première convergence dans les réponses : les gouvernements ont choisi de soutenir le développement des infrastructures – sans que l'emploi intervienne nécessairement comme critère des choix d'investissement –, de renforcer l'accès au crédit des petites entreprises, de soutenir la formation professionnelle et de développer l'emploi public. En matière de protection sociale, le choix va d'abord aux aides monétaires ponctuelles au détriment du renforcement des systèmes de protection. À l'inverse, certaines mesures, essentielles parce que touchant aux plus vulnérables, ont été laissées de côté. Elles concernent le travail des enfants, le travail forcé ou la protection des travailleurs migrants. Les inégalités entre les économies et au sein des économies, autant de conditions favorables au développement d'une telle crise, sont reflétées par les réponses politiques adoptées. Les pays aux économies les plus fragiles ont davantage agi pour étendre le champ de la protection sociale tandis que les plus développées ont tenté d'agir sur le marché de l'emploi. L'écart est renforcé par le fait que les économies les plus riches sont aussi celles capables de mobiliser davantage de moyens dans l'urgence.

avaient ressenti le besoin d'une relance plus forte afin de faire face aux risques. Plus fondamentalement, les tensions protectionnistes pouvaient faire craindre que la diversité des réponses, loin d'atténuer les effets de la crise, ne viennent la renforcer. Dans ce contexte, le G20 de Londres a demandé au BIT de suivre avec attention les politiques mises en place.

● **L'emploi en première ligne**

Au suivi toujours insuffisant, il fallait ajouter une réponse concertée qui respecte les contextes nationaux mais tire aussi tout le bénéfice de l'expérience acquise. L'Agenda du travail décent en était la référence la plus immédiate et évidente. Ses quatre piliers avaient été entérinés par une Déclaration de l'OIT en 2008 intitulée « Justice sociale pour une mondialisation équitable » : la promotion du plein emploi et de l'emploi productif, la mise en place d'un socle de protection sociale, le respect des droits fondamentaux et le respect du dialogue social. Le « Pacte global pour l'emploi » adopté à l'unanimité en juin dernier reprend ces éléments et propose un

Une solidarité qui n'est pas internationale ne résiste pas aux lois de la compétition.

¹ SIIAEC : Secrétariat international des ingénieurs, agronomes et cadres économiques catholiques.

² Ecosoc : conseil économique et social des Nations-Unies

● **Travail décent et protection sociale**

Sur les différents continents, le Pacte global pour l'emploi a facilité la mise en œuvre d'une réponse cohérente à la crise. Ainsi, la Commission du travail et des affaires sociales de l'Union africaine a recommandé de transposer le Pacte mondial pour l'emploi dans des plans d'action nationaux pour faire face à la dété-

*Chercher une vie
bonne (au
travail), c'est
d'abord être
responsable et
critique,
rechercher les
moyens aussi bien
individuels que
collectifs d'agir
pour la justice.*

rioration de l'emploi et à l'aggravation de la pauvreté sur le continent. En Asie, la Banque asiatique de développement (BAD) a organisé à Hanoï avec neuf partenaires de développement, dont l'OIT, une grande conférence de haut niveau sur « L'impact du ralentissement économique mondial sur la pauvreté et le développement durable en Asie et dans le Pacifique ». La XVI^e Conférence interaméricaine des ministres du travail de l'Organisation des états américains a adopté une déclaration intitulée « Faïreface à la crise avec le développement, le travail décent et la protection sociale ».

Le Forum arabe pour l'emploi (Beyrouth, 19-21 octobre) organisé conjointement par le BIT et l'Organisation arabe du travail (OAT), des délégués tripartites de 22 pays arabophones du Moyen-Orient et d'Afrique a adopté un plan d'action visant à mettre en oeuvre le Pacte mondial pour l'emploi dans la région en insistant en particulier sur le développement des petites entreprises, les compétences, la protection sociale, le dialogue social et les droits au travail.

Soutenir, développer l'emploi et renforcer la protection sociale, ce sont les deux axes autour desquels s'articule une réponse à la crise qui doit mobiliser tous les acteurs de l'économie réelle. Ce sont aussi deux axes dont les résonances anthropologiques sont fondamentales : on ne peut s'engager pour l'emploi sans s'interroger sur le sens du travail et sa valeur, on ne peut développer une plus grande protection sociale sans revenir aux fondements de la solidarité. Dans ces deux domaines, l'OIT puise dans un fort héritage largement enraciné dans la révolution industrielle occidentale et dans les débats sur son interprétation. Le renouvellement des problématiques est rendu plus nécessaire aujourd'hui par l'urgence des défis. L'essentiel de la production ne provient pas des pays héritiers d'une culture occidentale ; une solidarité qui n'est pas internationale ne résiste pas aux lois de la compétition. Les confessions religieuses sont attendues en amont des débats les plus techniques, en amont aussi des instances formalisées où ce débat doit prendre place.

● Un dialogue entre tous

L'apport, cependant, ne sera légitime et recevable qu'à deux conditions. La première engage chaque tradition dans sa référence à son héritage. Elle part de l'acceptation, voire de la reconnaissance, que la vie au travail contribue à la « vie bonne ». Cela consiste d'abord à refuser une sorte de dichotomie mal acceptée par la tradition chrétienne et qui ferait du travail un domaine profane et du reste de la vie, souvent la vie de famille, une vie plus sacrée. Mais inversement, vouloir transformer sa vie au travail pour qu'elle participe d'une vie bonne ne consiste pas à spiritualiser des contraintes, à chercher des « énergies » pour supporter les vicissitudes d'un environnement professionnel malsain ou délétère. Chercher une vie bonne, c'est d'abord être responsable et critique, rechercher les moyens aussi bien individuels que collectifs d'agir pour la justice.

La seconde condition peut se traduire aisément en invitation au dialogue. Chaque tradition doit pouvoir entrer en conversation avec d'autres, à la fois d'autres cultures, mais aussi d'autres confessions. Un mouvement mondial comme Pax Romana-Siaac a de fait un premier atout. Il peut participer d'une réflexion globale sur la solidarité en réunissant ses membres de plusieurs cultures. Mais pourquoi aussi ne pas inviter des personnes d'autres confessions à des échanges approfondis en vue de confronter les éthiques professionnelles ? Pourquoi ne pas travailler ensemble, chrétiens, juifs, musulmans, bouddhistes, à deux ou à plusieurs, et tenter de réfléchir au sens que l'on accorde au travail, à sa place dans la société et par rapport à la nature, aux différentes dimensions de la solidarité ? Là encore, je suis persuadé que la tradition catholique a un rôle fondamental à jouer pour aider, comme l'aurait dit la philosophe juive Hannah Arendt, « à ramener dans l'espace du dialogue ce que l'on est enclin à taire », un dialogue jusqu'à présent trop souvent absent des échanges inter-religieux. ●

Les idées exprimées ici sont celles de leur auteur et n'engagent en rien l'Organisation internationale du travail.

Quand nous parlons de bonne gouvernance, nous entendons souvent « bon gouvernement ». Certes, mais en même temps nous savons bien qu'il n'y a pas de bonne gouvernance sans justice et sans sanctions. C'est par la justice et la lutte contre l'impunité que l'on progressera dans le respect des droits de l'homme. Tout cela suppose un certain consensus universel sur la morale. Pour nous aider à faire le point en nous appuyant sur de solides raisonnements, voici deux livres tout récemment parus...

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Lutter contre l'impunité...



Les droits de l'homme et l'impunité des crimes économiques.

Geneviève Jacques, ancienne secrétaire générale de la Cimade. Cerf, 2009, 192 pages, 17 €.

À la recherche d'une éthique universelle,

Nouveau regard sur la loi naturelle. La Commission théologique internationale. Cerf, 2009, 192 pages, 14 €



Pour des droits économiques et sociaux

En ce début de XXI^e siècle, il est certain que « l'absence de nourriture, d'eau potable, de médicaments, de logements, de travail, sont des formes massives et permanentes de la violation des droits de l'homme. » La complexité des problèmes n'empêche pas de comprendre que ces injustices sont le résultat de décisions humaines et qu'il est donc possible d'agir. Ceux qui se trouvent privés de ces droits fondamentaux doivent passer du statut de victimes de structures anonymes à celui de détenteurs de droits réclamant justice. Notre enjeu est de faire reconnaître que, de même que les droits civils et politiques, les droits économiques et sociaux sont aussi des « droits justiciables ». Cela ne peut se concevoir sans la poursuite d'un « bien commun » et la défense des biens publics. Il faut abandonner l'impunité des décideurs « socialement responsables ». La difficulté des luttes à mener est considérable, mais de grandes avancées ont eu lieu depuis plusieurs années au niveau du droit international et de la prise de conscience mondiale que les crimes contre les droits fondamentaux dans le domaine économique et social ne devaient plus rester impunis. Il est avéré que l'on ne progresse que par la pression populaire, sans négliger les hommes au pouvoir, de toutes les organisations ONG et les Églises. On notera que ce livre est coédité par le Conseil œcuménique des Églises.

Jean-Luc Ménager

Vivre ensemble

C'est un ouvrage dense et solidement philosophique qui cherche à donner un fondement universellement admissible à la « Déclaration Universelle des Droits de l'Homme » de 1948 et aux Pactes et Conventions qui en découlent jusqu'à ce jour. Il veut permettre, s'appuyant sur le consensus des grandes religions et le raisonnement, de s'accorder sur un ensemble de grands principes moraux, et de permettre ainsi le dialogue, malgré la variété des cultures, afin d'entrer dans les applications les plus concrètes de la loi naturelle inscrite au cœur de la nature humaine. Autrement dit, nous devrions pouvoir, hommes de toutes origines culturelles, rechercher ensemble les règles d'un vivre ensemble dans la justice et la paix.

J.-L. M.



LE CONSEIL DE L'EUROPE

Patient travail...

Le Conseil de l'Europe a fêté ses 60 ans d'existence en 2009. Deux mois après le Congrès de l'Europe à La Haye (7-10 mai 1948), alors qu'un brusque regain de tension entre l'Est et l'Ouest (coup de Prague et blocus de Berlin) rend plus que jamais nécessaire la mise en œuvre des principales résolutions de ce Congrès, Georges Bidault, relayé par Robert Schuman, prend l'initiative d'inviter les cinq pays du traité de Bruxelles à créer une assemblée européenne, dotée d'une compétence étendue, délibérant à la majorité des voix...

Les avancées du Conseil de l'Europe se feront toujours par mode de compromis entre la tendance fédérative et parlementaire, et la simple coopération entre gouvernements dans le respect absolu de leur souveraineté nationale.

Le Royaume-Uni oppose à cette formule un projet de coopération intergouvernementale où une telle assemblée n'aurait qu'un rôle consultatif. Le Conseil de l'Europe est né dans ce contexte et d'un compromis entre ces deux grandes orientations qui s'affronteront dès lors dans une tension permanente. Les avancées s'y feront toujours par mode de compromis entre la tendance fédérative et parlementaire et la simple coopération entre gouvernements, dans le respect absolu de leurs souverainetés nationales. Les institutions européennes, créées depuis lors, ne cessent de le refléter dans leur fonctionnement. D'où la difficulté, hier comme aujourd'hui, d'anticiper leurs évolutions et partant l'avenir de la construction européenne.

Le 5 mai 1949, le traité de Londres signé par 10 ministres européens des affaires étrangères donnait naissance au Conseil de l'Europe, dont le siège est établi à Strasbourg, ville de réconciliation franco-allemande. Il regroupe aujourd'hui 47 états de l'Europe, dont la Turquie (1949) et la Fédération de Russie (1996). Le Saint-Siège ayant un statut d'observateur, semblable à celui dont il dispose à l'Onu, il ne manque à l'appel que le Belarus.

Un socle pour l'Union européenne

Issu d'un compromis entre des visions opposées qu'il cherche à concilier, le Conseil de l'Europe est composé du Comité des ministres des affaires étrangères des états membres qui se

réunira en privé et de l'Assemblée parlementaire composée de délégations des parlements nationaux dont les réunions sont publiques.

Son premier travail a été d'élaborer, en 1950, une convention de référence : la Convention européenne des droits de l'homme, inspirée par la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'Onu. Une Cour européenne des droits de l'homme, permanente depuis 1998, veille à ce que les droits garantis par cette convention soient respectés en Europe. Elle est devenue, avec les années, une juridiction de dernier ressort dans les affaires opposant un citoyen à la justice de son propre pays.

En s'appuyant sur cette convention, le Conseil de l'Europe a pour objectif de favoriser, avec et dans les états membres, la promotion de la démocratie et des libertés fondamentales, dans le respect du droit et des valeurs partagées. Son champ de compétence est essentiellement diplomatique, juridique, social et culturel (au sens large), à l'exclusion des questions relatives à la sécurité, la défense et l'économique.

En 1961, entre en vigueur au Conseil de l'Europe la Charte sociale européenne, proposant au-delà des droits civiques la reconnaissance de droits sociaux. Elle n'a pas le caractère contraignant de la Convention européenne des droits de l'homme. Mais le travail du Conseil de l'Europe s'appuie sur ces deux textes fondamentaux que tout état doit signer et ratifier pour être admis.



Ces mêmes conventions et quelques autres sont un socle pour l'Union européenne (les 27), leurs signatures et ratifications étant obligatoires pour faire partie de l'Union. Toute une part du travail de réflexion et d'élaboration d'instruments juridiques, réalisé par le Conseil de l'Europe, donne ainsi des fondements solides à l'Union européenne.

● Les champs d'action

À l'origine de la construction européenne : rompre avec la logique de guerre et construire une paix durable. Cet enjeu exige de chaque état membre une volonté de coopération et d'acceptation des règles du jeu, telles que définies au point de départ. Ainsi, faire partie de l'Europe demeure un acte volontaire. Depuis 1949 tous les états membres jouent le jeu – parfois en traînant un peu les pieds ! – mais aucun ne veut prendre le risque de se voir exclu, malgré les voix « nationalistes » qui régulièrement ne manquent pas de se faire entendre. « L'expérience de barbarie » faite au cours de la 2^e guerre mondiale, et plus récemment, dans celles qui se sont développées dans certains pays de l'Est, témoigne de la fragilité de la sécurité et de la paix recherchées.

Avec la Cour européenne des droits de l'homme (CDDH), le Conseil de l'Europe dispose d'un moyen puissant pour faire évoluer et harmoniser les droits nationaux. En effet, état membre ou particulier peuvent déposer une requête s'ils estiment qu'un état a violé un droit. Si les juges de la Cour considèrent que la violation est caractérisée, ils assortissent généralement leurs jugements de dommages et intérêts à payer. Très souvent, ou pour éviter par anticipation la multiplication de telles condamnations, les états modifient leurs législations ou leurs procédures internes.

Ainsi, suite à des affaires portées devant la Cour, la France a adopté une loi sur les écoutes téléphoniques ; la Suède a modifié sa loi sur l'instruction religieuse obligatoire ; le Royaume-Uni a interdit les châtiments corporels dans son enseignement public et modifié en profondeur son code de justice militaire...

À côté de la CDDH, d'autres comités œuvrent à la prévention de dérives ou de délits

portant atteinte au respect des droits de l'homme ou à la vie démocratique, ou bien assurent un travail d'harmonisation des législations, d'autant plus nécessaire que les coopérations internationales s'intensifient ou bien encore promeuvent les valeurs, la culture et le patrimoine européen.

Ainsi, le Greco, groupe d'états contre la corruption créé en 1999¹, auquel les États-Unis se sont joints, examine comment les États membres mettent en œuvre leurs engagements juridiques en ce domaine. De même, le premier travail du Codexter², Comité directeur pour la lutte et la prévention du terrorisme a été d'établir une convention internationale définissant les délits de provocation publique au terrorisme, de recrutement et d'entraînement de terroristes. Délits que tous les états membres sont invités à introduire dans leurs codes juridiques comme préalable à une prévention et une lutte contre le terrorisme respectant les droits de l'homme. Citons encore le travail courageux réalisé par les membres du CPT, Comité de prévention de la torture et des traitements inhumains dégradants³.

Le Conseil de l'Europe est aussi très actif pour promouvoir une culture et des valeurs partagées. Ainsi, dans le domaine de l'enseignement, il développe des programmes d'écriture de manuels d'histoire européenne prenant en compte les divers protagonistes de cette histoire. De même, avons-nous remarqué que notre Journée annuelle du patrimoine est une initiative du Conseil de l'Europe ? Le balisage officiel des Chemins de Saint-Jacques est un de ses fruits, comme l'initiative annuelle « Capitales européennes de la culture », etc⁴.

Aujourd'hui, bien des travaux et propositions du Conseil de l'Europe, comme les engagements souscrits par ses états membres, sont perçus au niveau international comme des avancées démocratiques et les premières mises en pratique de ce qui est souhaité à l'Onu. Mais, à mes yeux, deux questions majeures demeurent. Dans quelle mesure les autres régions du monde s'inscriront-elles dans une dynamique semblable ? Quel équilibre le Conseil de l'Europe saura-t-il trouver dans ses relations avec les institutions de l'Union européenne ? ●

Bernard Bougon s.j.

¹ À la date de création de ce comité, nombre de pays européens ne reconnaissaient pas la corruption comme un délit. Comment dans ces conditions lutter contre un phénomène sans frontières ?

² Comité du Conseil de l'Europe dont je suis les travaux depuis plusieurs années comme observateur du Saint-Siège.

³ Il est composé d'experts qui, de plein droit et sans préavis ou avec un préavis limité, sont habilités à visiter les lieux de détention, y compris militaires et psychiatriques, de tous les états parties à la Convention qui lui sert de support et à faire un rapport de leurs constats.

⁴ Les exemples pourraient être multipliés. Le site officiel www.coe.int permet de mieux connaître cette institution et l'étendue de son activité.

CCFD-TERRE SOLIDAIRE, COMITÉ CATHOLIQUE CONTRE LA FAIM ET

La boussole des droits de

Le récent sommet de Copenhague consacré au réchauffement climatique a été qualifié d'échec ! La mise en route d'une véritable gouvernance mondiale exige de ne pas s'en tenir au : « je ne changerai que lorsque les autres changeront. » Le CCFD-Terre solidaire, fort de ses bientôt 50 ans, participe pleinement à ce rendez-vous mondial.



Guy Aurenche, président du CCFD.

Gouverner le monde ? Un vieux rêve qui mêle l'orgueil à l'utopie. Le plus difficile est de croire que le défi est suffisamment urgent pour inventer.

Les appels solennels n'ont pas manqué. Encore récemment celui du pape Benoît XVI : « Pour le gouvernement de l'économie mondiale. Pour réguler les flux migratoires, pour arriver à la sécurité alimentaire et à la paix, il est urgent que soit mise en place une véritable Autorité politique mondiale.¹ » Nos expériences professionnelles rejoignent ce constat : c'est ensemble qu'il nous faut agir.

La mondialisation a atteint un tel degré d'interdépendance que la gouvernance mondiale n'est plus une éventualité mais une nécessité. Et puis nous prenons conscience des catastrophes que nous préparons si nous ne nous organisons pas autrement mais, dans un domaine totalement neuf, personne ne sait comment faire.

Dès son origine, le CCFD-Terre solidaire a placé son projet dans

une dynamique mondiale. L'appel de la FAO en 1961, et les encouragements du pape Jean XXIII ouvraient directement sur le monde et sa construction. Le message de fraternité de l'Évangile et la catholicité affirmée dès le début de l'Église fixent radicalement un tel horizon.

Réflexion globale et besoins locaux

Ne pas bâtir la gouvernance sur une idéologie mais sur une double réalité : les besoins exprimés sur le terrain par ceux qui les éprouvent et les capacités des uns et des autres d'y faire face. Une gouvernance ne se construit pas *in abstracto*. Le principe du partenariat a orienté toute l'action du CCFD-Terre solidaire. Seuls, les experts ne bâtiront pas la solution adéquate. Il convient de se frotter à l'autre, ses manières de



POUR LE DÉVELOPPEMENT

l'homme

faire, sa culture sa religion : autant de différences qui donnent au partenariat sa vraie dimension mondiale.

Partant des réalités locales, il convient de les réfléchir ensemble, en faisant intervenir d'autres acteurs. La réflexion devient globale en replaçant des urgences locales dans des processus qui dépassent les frontières. Les stratégies elles-mêmes deviennent globales. Les règles de fonctionnement du monde doivent en tenir compte. Une autre manière de gouverner le monde doit être inventée. Ce n'est pas un problème de révolution idéologique mais de logique face aux problèmes identifiés.

La tâche politique retrouve toute sa noblesse lorsqu'elle essaie d'inventer des solutions sociales, économiques, financières, agricoles mondiales aux problèmes rencontrés localement. Le CCFD-Terre solidaire utilise alors le plaidoyer qui invite à faire pression sur les organes identifiés comme responsables pour qu'ils changent leurs politiques ou se transforment eux-mêmes. Pourquoi demander que des instances mondiales régulent les mécanismes financiers mondiaux ? D'une part en raison de l'importance des sommes qui sont prises aux peuples les plus pauvres pour être « recyclées » ailleurs. D'autre part parce que, si tout le monde ne respecte pas les mêmes règles du jeu, le but ne pourra être atteint. Il en est de même des mécanismes industriels et commerciaux qui exigent une entente minimale commune.

*La mondialisation
a atteint un tel degré
d'interdépendance
que la gouvernance
mondiale n'est plus une
éventualité mais une nécessité.*



MCC – CCFD...

Sortons de nos certitudes

En 1998, je connaissais le CCFD. À chaque réunion du secteur MCC, je regardais gentiment Denis mettre en place ses prospectus du CCFD et les paquets de café du commerce équitable. Denis a demandé à être remplacé en tant que délégué du secteur MCC auprès du CCFD. Je me suis senti appelé, et j'ai accepté de tenir ce rôle...

J'ai alors découvert qu'il est difficile de parler du CCFD à l'intérieur du MCC. On est vite « catalogué », presque marginalisé. Je ressentais une certaine condescendance, l'impression que beaucoup de membres du MCC restaient à distance, ne voulaient pas « se faire embarquer ». Et pourtant...

Comment être parfaitement heureux si notre bonheur est construit sur le malheur de l'autre ? Nous savons que notre mode de développement n'est pas généralisable à la totalité de l'humanité. Pourtant notre économie réclame une croissance indéfinie.

Impliqués dans notre vie professionnelle, nous risquons d'être entraînés dans des réalisations que nous ne souhaitons pas. Comment exprimer notre projet pour le monde, dans notre activité professionnelle, alors que notre économie est pilotée par des indicateurs aveugles ? Comment ne pas faire peser sur les pays les plus pauvres le poids de notre développement ? Comment maintenir les conditions d'une paix possible ? Nous avons non seulement « le devoir d'opinion » (devoir de nous construire une opinion), mais aussi le devoir de faire connaître notre opinion.

Le CCFD est une chance pour les mouvements qui le composent. On peut y croiser des femmes et des hommes qui voient le monde autrement. Agir, échanger, réfléchir avec eux sont autant d'occasions formidables d'ouverture et d'enrichissement.

Rencontrer les partenaires du CCFD, acteurs de développement dans leur pays, est une expérience formidable, déroutante, décapante. Cadres mobiles à l'international, nous ne connaissons que certains aspects des pays visités. Les partenaires du CCFD nous font découvrir d'autres facettes de ces pays.

Partage des richesses, accès aux ressources, responsabilité des acteurs économiques, paradis fiscaux et judiciaires, commerce équitable, de l'éthique sur l'étiquette... Ces thèmes ont leur place au MCC. Oui, le MCC a son mot à dire sur ces sujets, dans les réunions d'équipes, et à l'échelle locale, nationale, planétaire.

Laissons-nous déranger, prenons le temps de discuter, accueillons l'autre, rencontrons l'étranger, laissons-nous déranger par son histoire, par ses projets, et apportons notre concours, notre énergie, nos convictions, nos compétences... à la construction d'un monde tel que nous le voulons.

Emmanuel Bommier

¹ Encyclique : *La charité dans la vérité*

● S'ajuster sur la dignité humaine

Mais il ne suffit pas de s'entendre. Encore faut-il savoir sur quelles valeurs et avec qui l'accord est établi. La gouvernance mondiale peut aboutir à des injustices notoires. La question des communes valeurs à partager est donc centrale. Pour cela la dynamique des droits humains² ouvre des perspectives. Née en réaction aux horreurs de la 2^e guerre, la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'Onu (10 Déc. 1948) repose sur deux principes. « La méconnaissance des droits de l'homme a conduit à des actes de barbarie ». Sans respect de règles minimales, la jungle l'emporte toujours. Soixante ans après, le capitalisme ultra-libéral en fait la preuve. D'autre part : « Les peuples du monde entier ont proclamé leur foi en la dignité de la personne humaine ». La boussole est trouvée. Mais tous les peuples n'ont pas la même définition. Un débat mondial s'ouvre autour d'engagements communs : qu'est-ce qu'un traitement inhumain interdit par les textes mondiaux ? Qu'est-ce que le niveau de vie suffisant recommandé par les droits économiques et sociaux ? La réponse ne sera pas imposée par un seul peuple mais dans le cadre d'une patiente discussion ouverte à l'occasion de la satisfaction des besoins de survie.

La gouvernance mondiale reposant sur le constat des urgences et sur l'acte de foi commune en la dignité de chacun n'accouchera pas soudain d'un gouvernement du monde. La méthode consiste, à l'occasion des grandes questions rencontrées, à se mettre ensemble pour analyser des causes et des remèdes. Ainsi en est-il de la revendication de souveraineté alimentaire portée depuis longtemps par le CCFD-Terre solidaire : il est normal que le souci premier d'un gouvernant soit de nourrir son peuple. Comment le permettre en jonglant avec les exigences du marché mondial, les spécificités de chacun et les appétits de richesse ? La gouvernance s'inventera peu à peu à l'occasion d'un traitement pragmatique des problèmes rencontrés.

● La pensée sociale de l'Église

Le CCFD-Terre solidaire utilise cette boussole dont la fécondité se révèle tout a fait

actuelle. Primat de la dignité de la personne fondée sur un Amour qui la dépasse, attention privilégiée aux plus pauvres, appel à l'action de transformation du monde, rôle déterminant de la société civile organisée et principe de la subsidiarité.

Il faut souligner que la gouvernance mondiale reconnaît la souveraineté de l'État. Chaque peuple doit être lui-même et responsable. Cependant l'étape actuelle est celle d'une souveraineté locale qui ne peut plus agir seule face à certains problèmes. Elle doit être déléguée à de nouvelles instances continentales ou mondiales. La gouvernance mondiale ne doit pas se bâtir sur la démission des acteurs locaux mais sur une concertation intelligente orientée par un souci commun : la dignité de la personne humaine. Rien n'est plus passionnant que de vivre le temps de la « catholicité » vraiment universelle ! ●

Guy Aurenche

*Sans respect
de règles
minimales,
la jungle
l'emporte
toujours.
Soixante après
la 2^e guerre
mondiale,
le capitalisme
ultra-libéral
en fait la preuve*

MCC – CCFD...

Des liens inaliénables...

Dès l'origine, le MCC a fait partie de la collégialité du CCFD-Terre solidaire pour répondre à l'appel des évêques de France. La faim et le développement sont au cœur de l'actualité pour une planète où nous souhaitons qu'il fasse bon vivre ensemble pour tous les hommes. Les membres du MCC sont particulièrement concernés dans l'exercice de leurs responsabilités dans les entreprises dont le champ d'action est mondial. La charte du MCC rappelle que nous devons être « particulièrement attentifs aux processus d'exclusion et aux situations de pauvreté (...dans des) environnements français, européens et mondiaux ». En faisant partie du MCC, ses membres font collectivement partie du CCFD. Chacun, à titre individuel, peut soutenir le CCFD en donnant de son temps ou de l'argent pour répondre à l'appel de nos évêques notamment pendant le carême.

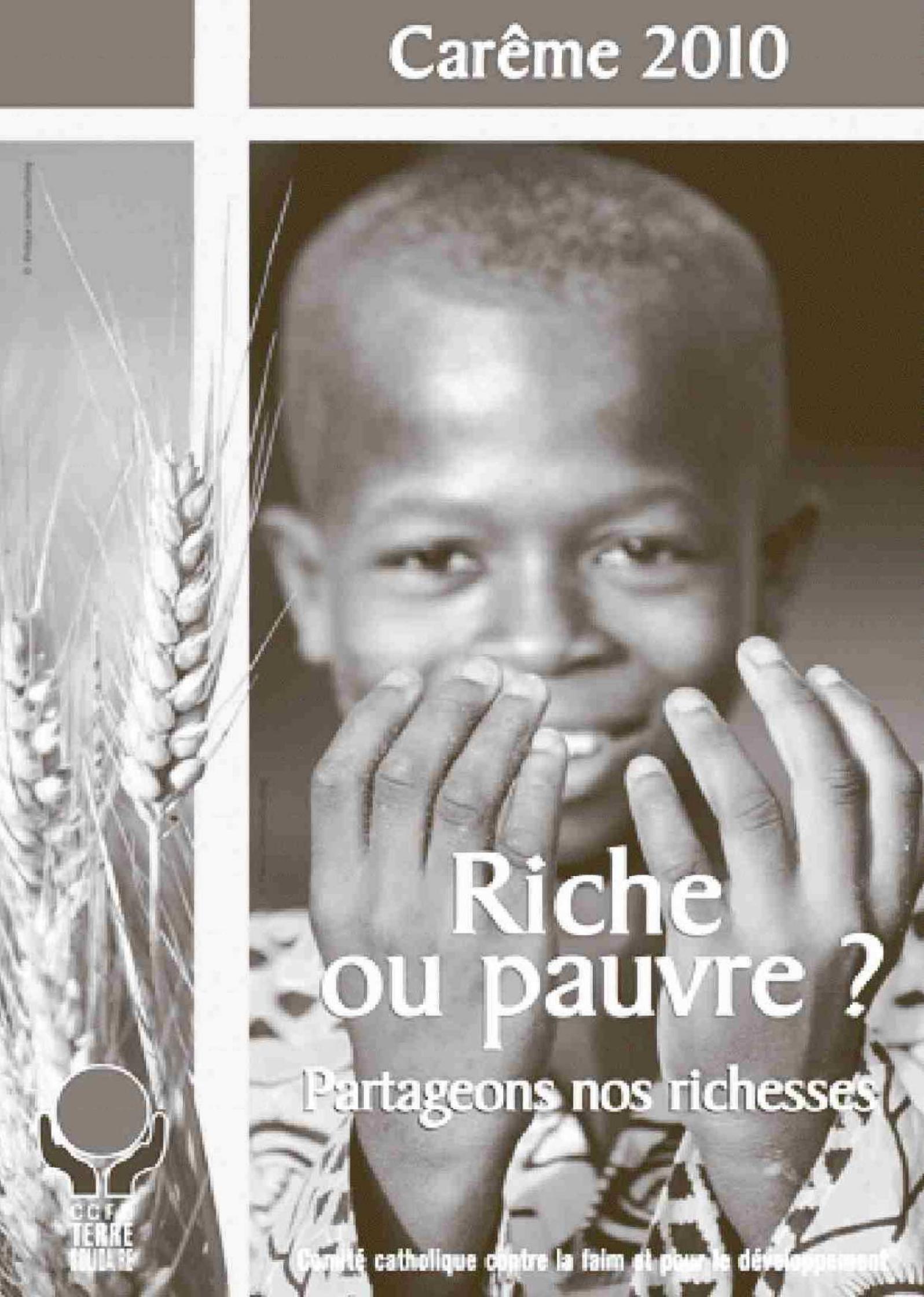
En tant que mouvement, aujourd'hui, le MCC reste très impliqué au travers de sa participation active dans le fonctionnement des instances du CCFD :

- Les délégués diocésains MCC au CCFD sont membres des comités diocésains du CCFD,
- Le responsable du réseau de délégués diocésains, Pierre Lajarige :
 - représente le MCC au Conseil national délibératif du CCFD,
 - est membre élu du Conseil d'administration du CCFD,
 - est membre de la Commission nationale partenariat international,
 - est membre du Comité national plaidoyer.
- Un membre de la Commission administration et finances, Alain Brunelle.
- Un membre de la cellule prospective « 50 propositions » dans le cadre des 50 ans du CCFD en 2011, Alain Brunelle.

Hervé Chabard

² La dynamique des droits de l'homme, Guy Aurenche, Ed DDB, 1998, 241 pages, 22 euros

Carême 2010



Riche ou pauvre ?

Partageons nos richesses

Comité catholique contre la faim et pour le développement



MONDIALISATION ET SYSTÈME CAPITALISTE

Corriger ou refondre

Face aux défis que nous lance l'accélération de la mondialisation et à la déstabilisation de l'organisation de nos sociétés qu'elle engendre, un groupe d'homme et de femmes, dans le cadre du service formation du diocèse de Nantes, se sont réunis pendant deux ans pour réfléchir ensemble sur l'élaboration d'une parole chrétienne sur le sujet. Extraits...



**La Mondialisation,
Paroles de chrétiens,**
Diocèse de Nantes,
Service de formation,
2009, 6 €.

*Groupe économie,
(J.-L. Castro,
B. Engelhardt-Bitrian,
Y. Gilabert, L. Lainé,
M. Pesneau,
F. Renaud, J. Ricot,
H. Touvet,
J.-M. Vienne)*
Extrait de la page
30 à la page 34.

Une régulation apparaît donc nécessaire, mais est-elle possible ? La question est de savoir qui doit en être chargé, et à quel niveau elle doit s'effectuer.

L'examen de cette question fait clairement apparaître qu'aucune institution actuellement existante n'est en mesure de mettre en œuvre cette régulation de manière satisfaisante.

● Régulation et logique libérale

Plus loin, toute idée de re-régulation va à l'encontre de la logique du système actuel (...) : l'affirmation selon laquelle les agents privés, mus par leur seul intérêt, et sous l'effet de mécanismes de marché aussi « purs et parfaits » que possible, sont les mieux placés pour assurer une régulation « optimale » du système (et les exemples abondent, qui prouvent le contraire), est au mieux un étonnant paradoxe, au pire une manipulation des esprits destinée à servir les intérêts d'un petit nombre.

La définition même de ce qu'est – aux yeux des théoriciens néo-classiques – l'équilibre « optimal » de l'économie (une situation où aucun individu ne peut améliorer sa situation sans simultanément dégrader celle d'un ou plusieurs autres) interdit de penser la compétition entre agents économiques en termes de « gagnant-gagnant » : en effet, si cet équilibre optimal est atteint (situation à laquelle doit « spontanément » mener, selon ces mêmes théoriciens, l'exercice d'une concurrence libre et sans entraves), la compétition entre individus, groupes sociaux ou pays se fait nécessairement sur le mode « gagnant-perdant ».

Certains proposent une réflexion autour d'une

redéfinition du rôle de l'état, de plus en plus réduit à ses fonctions régaliennes, et dont les marges de manœuvre ont été considérablement rognées par les contraintes imposées par des institutions s'inspirant de principes de gouvernance ultralibéraux (telle la Banque centrale européenne), qu'ils ont par ailleurs contribué à mettre en place. Mais peut-on demander à l'état de corriger les excès de la globalisation, sans pour autant lui en donner les moyens juridiques, financiers, humains, nécessaires ?

● Instances internationales ou officines privées

Pour d'autres, cette fonction de régulation pourrait être remplie par des officines privées produisant des normes de production (ce qui existe déjà), des normes éthiques (juste rémunération des producteurs, juste salaire, interdiction du travail des enfants, etc.), environnementales, comptables (à l'instar du travail fait autour des normes comptables internationales après les faillites d'ENRON, de WORLDCOM, etc), financières... auxquelles adhèreraient les agents économiques. On peut légitimement se demander pourquoi des organisations, qui jusqu'à présent n'ont pas jugé utile de le faire, adhèreraient aujourd'hui volontairement à ces normes. Le souci de défendre une « image » d'intégrité face à l'opinion publique (qu'il faut supposer bien informée) pèse bien peu face aux profits que ces organisations peuvent réaliser en ne les adoptant pas, d'autant que les sanctions seraient inexistantes (quelle institution serait d'ailleurs chargée de les imposer et de veiller à leur application ?).



Les institutions internationales (nonobstant le fait que certaines d'entre elles ont adopté sans réserve les principes de gouvernance ultra-libéraux) ne sont pas en mesure d'exercer cette fonction de régulation : étant l'émanation des états-nations, elles ne sont pas autorisées par leurs statuts à négocier avec des agents privés. Les ONG, quant à elles, ont un pouvoir de négociation et un impact politique encore plus réduits.

D'où la question finale : suffit-il de « corriger », par une régulation qui reste à définir, les excès du système ou faut-il reconsidérer en profondeur les fondements même de ce système ? Les points de vue sont partagés entre une perspective réformiste et une perspective plus radicale. La première considère qu'on peut encadrer et réguler la globalisation économique, notamment sous la contrainte que constituent les enjeux de développement durable et de responsabilité sociale et environnementale des entreprises. C'est la thèse défendue par exemple par Laurence Tubiana¹.

La seconde perspective est particulièrement incarnée dans le mouvement altermondialiste, elle privilégie la nécessité de reconsidérer les fondements même du système libéral. C'est la thèse de Patrick Viveret², qui rejoint les propositions des théoriciens de la décroissance, comme Serge Latouche ou Paul Ariès.

● **Changer radicalement de paradigme**

Le défi qui se présente à nous est double : il faut mieux répartir les richesses à l'échelle mondiale, en tenant compte des limites que posent aujourd'hui le défi environnemental et la menace d'épuisement des ressources de la planète. On ne peut éviter la question d'une réduction volontaire et librement consentie du train de vie des pays riches : « Il faut vivre plus simplement tout simplement pour que les autres puissent vivre » (Gandhi). Il est donc urgent de « penser nos modes de développement d'une façon radicalement nouvelle³ », en cessant de privilégier le toujours plus quantitatif, pour rechercher le mieux en qualité de vie pour tous.

Remettre l'économie à sa juste place... cela signifie qu'elle doit être subordonnée à un véritable projet de société, dont la finalité est l'épanouissement de l'homme dans toutes ses dimen-

sions. L'activité économique doit donc (seulement) avoir pour objectif de contribuer à améliorer le bien-être matériel des hommes de manière à créer les conditions nécessaires à l'épanouissement des autres dimensions de la vie humaine : dimension affective, liens familiaux, socialité, res publica... (...).

● **Une volonté politique forte**

Cesser de faire de la croissance – quantitative – une fin en soi, ce qui conduit nécessairement à revoir en profondeur la manière dont nous calculons le PIB d'un pays, sans considération des « externalités » négatives (pollution, épuisement des ressources non renouvelables, accroissement du mal-être des individus...) et la place de la monnaie dans l'économie, mais aussi, et en priorité, notre conception de la richesse (cf. Patrick Viveret, Dominique Méda, André Gorz, Robert Castel...). Accepter l'idée que l'on peut vivre « mieux » avec « moins » : c'est là que la notion de « sobriété heureuse » ou de « simplicité volontaire » prend tout son sens, et que la question de la décroissance (entendue comme une « autre » croissance) se pose. Faire le choix de la simplicité volontaire est déjà possible, en tant que démarche individuelle.

Au niveau macroéconomique, (...) de tels choix peuvent avoir simultanément des conséquences négatives (pertes d'emplois... ce qui rend encore plus nécessaire la réflexion sur le partage du travail) autant que positives (production de moyens de transports en commun et des infrastructures nécessaires, déplacement des activités de production vers celle de biens durables et non jetables, ou celle de services permettant l'exercice d'une solidarité active...). Il est très possible de concevoir que les effets positifs d'une telle mutation l'emportent économiquement sur ses effets négatifs. Mais tout cela exige une adhésion de chacun à ce projet de vie, la définition d'un projet de société commun, et une volonté politique forte. ●

Suffit-il de « corriger », par une régulation qui reste à définir, les excès du système, ou faut-il reconsidérer en profondeur les fondements même de ce système ?

¹ Laurence Tubiana « Une question mondiale à implications sociales », in *Vivre autrement pour un développement durable et solidaire*, Semaines Sociales de France. Bayard 2008, ou *Regards sur la terre 2008*, en collaboration avec Pierre Jacquet, Presses de Sciences Po, 2007

² Patrick Viveret, *Pourquoi cela ne va pas plus mal ?* Transversales, Fayard, 2005.

³ Elena Lasida « Une interrogation pour les chrétiens », in *Vivre autrement, pour un développement durable et solidaire*, Semaines Sociales de France, Bayard 2008, p.64

CONFÉRENCE DE COPENHAGUE DU 7 AU 18 DÉCEMBRE 2009

Copenhague – Munich – Babel

La conférence de Copenhague¹ tant attendue s'est, aux dires de la majorité des commentaires, soldée par un échec qui pourrait vite s'avérer cuisant pour notre planète. Commençons, pour décrypter ce qui s'est passé à la conférence de Copenhague sur le climat en décembre 2009, par trois coups de projecteur sur le fond du décor.

En 2007, c'est bien le prix Nobel de la paix qu'a obtenu le Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat (Giec) : c'est de paix et de guerre que l'on parle ici, et pas d'écologie gentille ou asociale comme la caricaturent ceux qu'elle agace. Ainsi, où font les dizaines de millions d'habitants du Bangladesh chassés de chez eux par une montée des mers de moins d'un mètre ? La partition sanglante du sous-continent indien en deux puis trois pays (Inde, Pakistan, Bangladesh), à une époque où l'Inde et le Pakistan n'étaient pas dotés de l'arme nucléaire, ne nous dit-elle plus rien ? Avons-nous lu les prévisions d'impact du changement climatique sur l'eau en Afrique ? Suffira-t-il de quelques débats sur l'identité nationale ou l'interdiction des minarets pour limiter les flux migratoires du sud au nord de la Méditerranée ? Copenhague était, comme Munich en 1958, une conférence sur la paix dans le monde. Et il ne suffit pas de s'en prendre au catastrophisme bien connu des écologistes pour évacuer cette idée désagréable.

*C'est
de paix et de guerre que
l'on parle ici, et pas d'écologie
gentille ou asociale comme
la caricaturent ceux
qu'elle agace.*



Copenhague, capitale du Danemark est un port situé à l'entrée de la mer Baltique. Souffrira-t-elle aussi de la montée des eaux ?



● Agir aujourd'hui moins coûteux que demain

En 2006, un groupe de travail présidé par un économiste de renommée mondiale, Nicholas Stern, a remis un rapport sur l'économie du changement climatique¹. Selon sa principale conclusion, largement médiatisée, il serait beaucoup moins coûteux d'intervenir dès maintenant pour limiter l'intensité du changement climatique, plutôt qu'a posteriori pour s'y adapter : environ un point de PIB chaque année dans le premier cas, quatre ou cinq dans le second. Les économistes ont beaucoup discuté sur les hypothèses de calcul, et notamment le choix du taux d'actualisation, qui fixe les termes de la comparaison entre la valeur d'un bien actuel ou futur. Mais personne n'a réellement mis en cause le sens du résultat.

Une seule et même planète pour la famille humaine !

www.ipsa.com - Fotopix.com

La campagne « climato-sceptique », niant l'origine anthropique du changement climatique, apparaissait en sommeil depuis la publication du dernier rapport du Giec en 2007. L'approche de Copenhague a curieusement relancé cette campagne dans la presse générale française et internationale. On a entendu et lu que tout le monde avait le droit de s'exprimer², mais on n'a pas trouvé dans les publications spécialisées le moindre élément nouveau sur ce débat⁶. On a aussi contemplé la bulle du « climate-gate », tentative de déstabilisation fondée sur le vol et la divulgation de milliers de courriers électroniques échangés entre climatologues du Giec : on a bien vu qu'ils confirmaient l'âpreté des rivalités entre scientifiques sur la validation de leurs données, ce qui est plutôt sain, mais on a cherché en vain en quoi cela remettait en cause les conclusions du Giec sur la nécessité de réduire les émissions de CO₂.

● Cacophonie

Sur ces bases, plus de cent chefs d'état ont élaboré une déclaration sans adoption formelle (ce qui évite de compter les signatures), de valeur juridique incertaine, qui appelle chaque pays à dire à quoi il voudra bien s'engager (sans contrôle), et qui prévoit de se revoir : le dialogue n'est pas rompu, et selon les termes d'un officiel européen, lorsque rien n'existe, tout progrès est un succès.

Que s'est-il passé ? Ce n'est pas l'argumentation « climato-sceptique » qui a fait pencher la balance : malgré une tentative restée sans écho de l'Arabie Saoudite, aucun pays responsable ne l'a mise en avant. Même si personne n'était

¹ La Conférence de Copenhague, qui s'est tenue du 7 au 18 décembre 2009, est la 15^e réunion des 191 pays ayant ratifié la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC). Cette convention est l'une des trois décidées au Sommet de la terre à Rio en 1992, avec celles dédiées à la biodiversité et à la désertification.

² On préférera oublier les déclarations de Claude Allègre sur Arte (« l'objet du scandale », 25 novembre 2009) expliquant à un Guillaume Durand subjugué par les titres scientifiques de son interlocuteur que la fonte des glaciers du Groënland et de l'Antarctique ne ferait pas monter le niveau des mers, puisqu'un glaçon fondant dans un verre de whisky ne le faisait pas déborder. On pensait pourtant jusque là que le Groënland et l'Antarctique étaient des plateformes supports de glaciers continentaux, et non des morceaux de banquises flottant sur la mer...

³ Source : rapport GIEC 2007 et son « résumé pour décideurs » p 8 : <http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/wg2/ar4-wg2-spm-fr.pdf>

dans le rôle de Hitler à Munich, ce sont bien les rapports de force qui ont prévalu. Le président américain, lié par la volonté de son congrès, ne pouvait signer un vrai engagement en préjugant (comme Al Gore à Kyoto pour le compte de Bill Clinton) d'une ratification qui était exclue.

Le gouvernement chinois était lui aussi lié par le pacte social interne en place depuis Deng Xiaoping, beaucoup plus fragile qu'il n'y paraît : la garantie d'une croissance à tout va, assurant l'emploi et l'épargne des ménages, en échange de l'absence de toute contestation du pouvoir en place, mais sans aucun régime de protection sociale (santé, chômage ou retraite). Les concessions au monde extérieur sont difficiles si elles se payent en perte de croissance et en augmentation du chômage, avec les risques d'une grande révolte paysanne dont l'histoire de Chine a été coutumière : comme en vélo, l'équilibre de cette croissance qui nous fascine repose sur sa vitesse...

L'Union européenne a encore parlé à 27 voix, sans chef de cœur, et a donc été inaudible dans cette cacophonie, alors qu'elle était la seule prête à des engagements crédibles. Les pays pauvres (les vrais, hors pays émergents qui ont souvent parlé en leur nom) ont crié leur besoin d'aide au « développement propre », sans être vraiment entendus. L'Onu, pourtant représentée par son secrétaire général, ne s'est exprimée sur rien. C'est donc, à l'opposé des préconisations du rapport Stern, l'attentisme qui a prévalu sur l'action. Et la controverse entre économistes sur la valeur donnée à l'avenir par rapport au présent a trouvé sa réponse du jour : jusqu'à preuve du contraire (qu'on espère prochaine) notre bien-être vaut bien mieux que celui de nos descendants.

● Qui gagne, perd aussi

Qui a gagné ? Les pays producteurs de pétrole ou de gaz, qui n'avaient rien à gagner à des engagements se traduisant par des restrictions de consommation des carburants fossiles. Le silence de la Russie dans tout ce débat a d'ailleurs été éloquent. A court terme, le gouvernement chinois, qui a gagné un peu de sécurité sur son climat économique et social interne, et une reconnaissance unanime de son rôle de grande puissance.



La controverse entre économistes sur la valeur donnée à l'avenir par rapport au présent a trouvé sa réponse du jour : jusqu'à preuve du contraire (qu'on espère prochaine) notre bien-être vaut bien mieux que celui de nos descendants.

Qui a perdu ? À long terme, tout le monde : pas la planète, comme on le dit parfois, mais les gens qui l'habitent. À court terme, d'abord les pays les plus pauvres, qui n'ont obtenu que des déclarations d'intention floues sur le financement de leur développement propre : c'était pourtant l'un des enjeux principaux du débat, et ils étaient totalement légitimes à demander une telle aide aux pays développés, auteurs de l'augmentation du CO₂ déjà constatée... L'Onu et les mécanismes de gouvernance mondiale. Doit-on pour autant se contenter des seuls mécanismes de gouvernance financière (FMI) ou commerciale (OMC) ?

Alors maintenant que faire ? Pour nous, riches dans un pays riche, ne rien faire mériterait le jugement clairvoyant de Churchill après Munich : ce serait accepter le déshonneur pour éviter la guerre, et avoir finalement les deux par notre égoïsme et notre aveuglement devant les conséquences de l'inaction.

Mais Copenhague aujourd'hui c'est aussi un peu Babel après l'échec, où chacun est parti de son côté, sans se parler ni s'écouter. La vie après Babel existe, si l'on accepte l'échange et le dialogue entre paroles différentes. Critiquer les Chinois ou les Américains, ne sert pas à grand-chose. Quant à nos gouvernants (en France, aux États-Unis, en Inde, au Brésil, et même un jour en Chine ?) ils ne feront que traduire ce que nous exprimerons : c'est la loi de la démocratie.

⁴ Référence : http://www.hm-treasury.gov.uk/d/sten_long_summary_french.pdf

⁵ Certes, même ceux qui disent que la terre est plate, ou qu'elle a été créée en sept jours. Mais ces affirmations ne relèvent pas du registre de la compréhension scientifique de phénomènes complexes, par émission de théories « falsifiables », mises en doute et corrigées progressivement : on lira avec profit à ce sujet les œuvres du philosophe des sciences Karl Popper.

⁶ En particulier, sur la part relative de l'influence anthropique et des cycles du soleil : les nombreuses mises au point, non contestées, d'Hervé Le Treut (climatologue membre de l'Académie des sciences et l'un des représentants de la France au Giec) ont montré la prédominance, à terme de quelques décennies, de la première sur les seconds.

⁷ Un développement qui ne repose pas comme le nôtre sur une consommation intense de carburants fossiles.



L'ours blanc
n'est pas le seul
à être menacé
par le changement
climatique...

Une gouvernance plus resserrée et une priorité sur l'aide au développement propre ne semblent pas hors de portée. A défaut, chaque pays conscient du besoin d'agir (et il y en aura) construira probablement un système protégeant son activité intérieure, au détriment, à nouveau, des pays les plus pauvres. A propos, votre avis sur la taxe carbone, et les mécanismes de protection aux frontières ? ●

Michel Badré

● Vie d'équipe Comment vivons-nous la gouvernance mondiale ?

La notion de gouvernance nous apparaît souvent lointaine, voire abstraite, et pourtant elle a de plus en plus d'impacts sur notre vie quotidienne. Les décisions prises au niveau strictement national se raréfient et tout nouvel enjeu du monde amène rapidement la demande de création d'une agence mondiale, comme ce fut le cas pour l'environnement encore tout récemment.

1^{er} temps Échange sur la gouvernance (on peut choisir 2 ou 3 questions parmi celles-ci)

- Comment reçois-je les décisions prises par des institutions mondiales et en quoi influencent-elles ma vie, en particulier dans mon entreprise ?
- Suis-je favorable à plus de gouvernance mondiale ou au contraire souhaiterais-je que ces décisions viennent d'institutions plus proches comme les régions (comme ce fut le cas pour le travail dominical) ?
- Les décisions prises par ces autorités correspondent-elles en général aux valeurs auxquelles je crois ?

- Les projets et mises en œuvre des institutions mondiales m'envoient-ils des messages d'espérance ?
- Ai-je parfois l'occasion d'en parler autour de moi sur mon lieu de travail sans tomber ni dans la polémique ni dans le piège des banalités ?
- Cette nouvelle organisation des nations est-elle réaliste ?
- L'organisation mondiale de l'Église avec le Vatican peut-elle servir de modèle pour d'autres institutions ? En quoi ? Pour quoi ?

2^e temps Méditation texte extrait de l'encyclique de Benoît XVI *Caritas In Veritate* (voir p. 32)

3^e temps Mon engagement

- Quelles richesses immédiates puis-je trouver dans ce texte face aux questions que le monde doit régler dans de brefs délais ?
- Comment à mon niveau puis-je contribuer à la construction de projets décidés à de tels niveaux ?
- Suis-je déjà aujourd'hui « messenger » de décisions importantes prises par la gouvernance dans lesquelles je crois, et qui ont des conséquences sur mon travail quotidien ?
- Ai-je intégré des « petites » choses dans ma vie qui m'amènent à être artisan à mon niveau ? Par exemple lors de déplacements professionnels, suis-je ambassadeur de nouveaux comportements écologiques ?

Antoine de Montety



**La prospérité du vice,
une introduction
(inquiète) à l'économie,**
Daniel Cohen,
Albin Michel, 2009,
288 pages, 19 €

Intégrer les limites du monde

Pour qui s'intéresse à l'économie, Daniel Cohen est une référence indispensable. Aussi est-on intrigué par le titre de son dernier ouvrage *La prospérité du vice, une introduction (inquiète) à l'économie*. Un titre qui ne semble pas porter à l'optimisme. Il s'agit donc d'une histoire de l'économie, tout à fait magistrale, qui passe en revue tous les théoriciens de ce domaine, analyse chaque phénomène avec ses côtés favorables et défavorables, met en évidence les contradictions.

On y apprend qu'avant la révolution industrielle, le revenu moyen restait stagnant, que les lois du malthusianisme gouvernaient les sociétés. On se demande pourquoi c'est en Europe que la possibilité d'une croissance perpétuelle a été inventée, alors que la Chine ou le monde arabe paraissaient mieux partis et on découvre que les rivalités entre nations européennes ont été la source du dynamisme mais aussi la cause de la perte de ce continent.

On remarque que ce n'est pas la richesse qui fait le bonheur mais l'enrichissement et qu'être heureux c'est gagner dix dollars de plus que son beau-frère ; que la consommation est une drague, un plaisir éphémère, qui mène à l'addiction de la croissance.

On comprend qu'aujourd'hui « c'est au tour des pays émergents de s'engager sur les chemins escarpés qui mènent au monde industriel et à la civilisation urbaine » avec tout « le concentré de ressentiments et de haines qui reste à épancher ».

On reconnaît l'émergence d'un cybermonde où les guerres elles-mêmes deviennent virtuelles et visent l'imaginaire, où « être heureux ne signifie plus seulement gagner plus que son beau-frère mais se nourrir de comparaisons avec d'autres communautés, éloignées dans l'espace mais proches par les images ».

Enfin et surtout, en voyant la fragilité de l'écosystème mondial, on admet que « l'humanité doit apprendre à vivre dans les limites d'une planète solidaire », qu'elle « doit parcourir mentalement le chemin inverse de celui que l'Europe a suivi depuis le XVII^e siècle et passer de l'idée d'un monde infini à celle d'un univers clos », qu'elle « joue son destin sur le devenir d'une civilisation unique ». On ressort de la lecture de ce livre, pas totalement découragé, mais inquiet, à coup sûr, comme l'auteur, devant l'avenir de notre humanité.

Françoise Brunelle

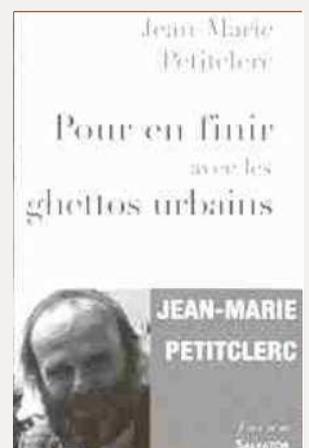
Comme une autoroute...

Ni mode d'emploi ni catalogue de recettes, ce livre est d'abord le témoignage d'un éducateur spécialisé qui, depuis plus de trente ans, travaille auprès de jeunes domiciliés dans des quartiers difficiles. Jean-Marie Petitclerc, polytechnicien, prêtre salésien, a été chargé de mission au Ministère de la Ville et du Logement, (de 2007 à février 2009) pour ce qui concerne la coordination des acteurs locaux. Il raconte cette tranche de sa vie, et réfléchit à haute voix sur ce qu'il cherche à mettre en place pour désenclaver les jeunes des quartiers où ils sont et se sont enfermés. Il en parle avec compétence et parfois tendresse. « Le désenclavement, écrit-il, doit être le maître mot de la politique de la ville... relier les habitants des quartiers pour qu'ils accèdent aux équipements et aux services collectifs en dehors des quartiers et plus largement aux fonctions économiques, sociales... et culturelles. » Leur permettre ainsi de sortir de l'enfermement qui n'est pas que dans les murs mais dans les têtes. Développer une culture de la mobilité et ainsi aller vers plus de mixité sociale. Et de conclure avec un certain humour... « La mixité sociale, c'est un peu comme une autoroute : tout le monde la souhaite, tout le monde la juge indispensable, mais à condition qu'elle ne traverse pas son propre champ, mais celui du voisin. Il en va de même de la mixité : on la souhaite, mais chez les autres ! »

Anne-Marie de Besombes

**Pour en finir avec
les ghettos urbains**

Jean-Marie Petitclerc,
Salvator, 2009,
192 pages, 17 €





Encyclique de Benoît XVI :
l'amour dans la vérité
Caritas in veritate
 présentée par
 Jean-Yves Calvez,
 éditions de l'Atelier, 2009,
 144 pages, 10 €

Décryptage...

Ce petit ouvrage est un guide de lecture utile et d'une grande clarté pour qui veut un peu mieux appréhender ce dernier document du Magistère qui n'est pas facile à lire puisqu'il est écrit par un théologien. Cet ouvrage, rédigé par un spécialiste de la doctrine sociale de l'Église, invite le lecteur à la compréhension des points principaux et nouveaux de cette encyclique, au fil des six

chapitres dont il reprend les passages essentiels. Il la met en perspective avec notamment *Populorum progressio* de Paul VI en commémoration de ses 40 ans et des enseignements de Jean Paul II, avec l'éclairage de la mondialisation et des crises récentes économiques et environnementales. Il ne se prive pas de commentaires personnels pointus. Il pointe quelques mots clefs du Pape comme

« fraternité », « solidarité », « don », « développement authentique » sans oublier des éclairages théologiques sur « amour », « charité », « religion et raison ». Ce livre vient ainsi en appui d'un précédent ouvrage du père Calvez *Les silences de la doctrine sociale catholique*, éd. de l'Atelier, 2004, 160 pages) que je vous recommande si la question sociale vous intéresse.

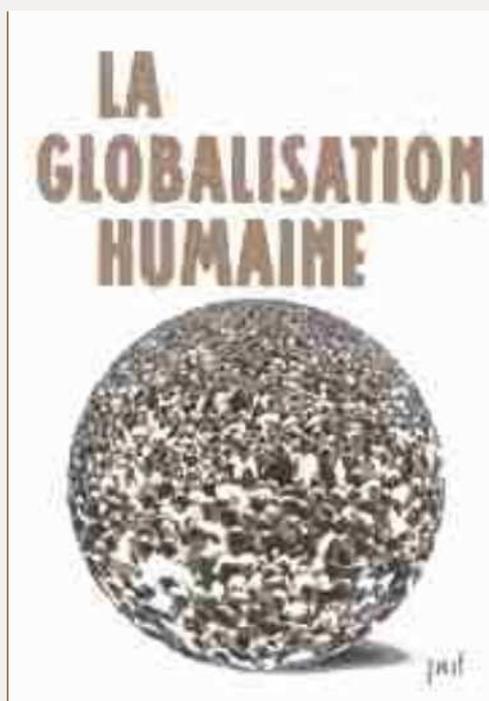
Alain Brunelle

Pour un droit à la mobilité

Catherine Wihtol de Wenden, directrice de recherche au CNRS, nous brosse tout d'abord le tableau des mouvements de population tels qu'ils ont évolué, notamment depuis la chute du communisme. C'est avec étonnement qu'on constate l'ampleur des mouvements humains qui, aujourd'hui, touchent sans doute la totalité des pays, ceux-ci étant très souvent à la fois terres d'émigration et terres d'immigration pour d'autres catégories de personnes. Savez-vous par exemple que certains pays d'Europe de l'Est importent de la main d'œuvre d'autres pays

de cette même Europe ? Les politiques des pays d'accueil sont très variables et vont de réels essais d'intégration à la simple juxtaposition de communautarismes. Nous serons tous intéressés par la réflexion que l'auteur nous propose à propos des défis que ces mouvements – impossibles à empêcher – nous posent. Défi du vivre ensemble, du développement et des risques environnementaux, de la nécessité d'une gouvernance mondiale... Et, *in fine*, de la reconnaissance d'un droit à la mobilité, qui deviendrait un droit fondamental de l'homme.

Bernard Chatelain



La Globalisation humaine. Catherine Wihtol de Wenden, PUF, 262 pages, 26 €

ÉDITO

24 janvier 2010, osons un rapprochement : 10 jours après l'effondrement des maisons à Haïti où la nature nous a rappelé qu'elle n'est pas l'unique responsable de la misère de ce pays et que nous ne pouvons plus fuir nos propres responsabilités, le président Obama ébranle Wall Street en prenant les siennes avec ses propositions fortes et ambitieuses pour limiter le pouvoir des spéculateurs. Nous espérons que les pays européens suivront et que la finance se reconnectera au réel. Car la crise est bien là et c'est à nous de décider de ce qui est important dans nos existences individuelles et collectives.

Olivier Vasseur

ZOOM

Réseau relations internationales Pax Romana-Siaaec-MCC

Développer une conscience globale en lien avec nos questions locales

La rencontre Réseau relations internationales Pax Romana-Siaaec-MCC s'est déroulée à Paris le 23-24 janvier. Initiée par Philippe Ledouble, ancien responsable national du MCC, ses objectifs sont de créer les relations nécessaires pour développer parmi les membres du MCC une conscience globale par rapport à nos sujets locaux, de réfléchir aux conditions d'une action avec d'autres pays, et comprendre que les institutions internationales (Unesco, UE, Genève avec l'OIT) sont un des lieux d'actions. Cette possibilité d'expression impose la nécessité d'une réflexion approfondie en lien avec d'autres mouvements et associations avant la prise de parole.

L'assemblée présentait une diversité naturelle avec des participants de différentes nationalités ou origines (Péruvien, Italien, Espagnol, Coréenne, Camérounaise).

Un monde de défis

Antoine Sondag (responsable des études et recherches internationales au Secours catholique, ancien aumônier international de Pax Romana) nous a rappelé que le choc personnel qu'il soit émotionnel ou culturel fait plus que toutes les lectures pour se sensibiliser aux questions internationales.

Néanmoins, il nous faut faire cet exercice d'examiner les tendances lourdes pour trouver des cadres de compréhension face au vertige de l'actualité. Nous sommes consommateurs de médias et il nous faut mettre de l'ordre et prendre du recul. Face aux grands défis qui nous entourent (qu'ils soient alimen-

taires, écologiques et énergétiques ou géopolitiques), nous pouvons étudier notre vocabulaire et son évolution. Quels sont les mots que nous utilisons pour désigner et rendre compte de ce qui se passe (tiers-monde, le Sud, les pays les moins avancés, les pays émergents, le BRIC...) ? Par exemple, l'utilisation du mot « post » (post-communiste, post-industriel, post-moderne) montre notre ignorance du moment présent. Nous avons quitté quelque chose, mais nous ne savons pas où nous sommes. Le concept de post-moderne doit nous questionner notamment sur l'idée de progrès. Quand avons-nous abandonné l'idée de progrès et notamment en lien avec nos enfants ? Ceux-ci auront-ils une meilleure vie que nous ?

Pluralité des points de vue pour décider de ce qui est important

Nous avons une richesse à exploiter : la pluralité des points de vue (le seul hebdomadaire qui a vu sa diffusion augmenter ces dernières années est *Courrier International*). Cela transforme notre approche des situations comme le montrent les modifications de la culture politique française depuis notre appartenance à l'UE. « Que font les autres ? » est la question première sur nos problématiques françaises.

Finalement c'est à nous de décider ce qui est important. Et si nous voulons en faire part, ceci implique une présence en amont des rencontres internationales où est décidé de quoi on parlera et aussi de quoi on ne parlera pas. Cela implique de s'organiser pour faire entendre son point de vue. L'exemple le plus frappant récemment est que Davos a vu son ordre de jour modifié par ce qui se discutait à Porto Allegre. ●●●

L'ÉGLISE ET LE MONDE

Madagascar

Jacques Sylla, ancien premier ministre malgache, âgé de 63 ans est décédé le samedi 26 décembre 2009.

Il était membre du MCCP, le MCC malgache. Des membres de la délégation du MCC l'avaient rencontré en 1999, lors du 10^e anniversaire, et avaient été émus par sa personnalité et son engagement. Tout nouveau premier ministre, il avait expliqué devant le congrès du MCCP en août 2002 comment il voyait la lutte contre la corruption et encourageait les jeunes du MCCP à s'y engager notamment en acceptant des postes en province, et en puisant collectivement des forces dans leur engagement chrétien. Il avait cité le dynamisme des mouvements d'Action catholique, en particulier la JAC dans la France de l'après-guerre comme exemple. C'est sous son mandat que Madagascar a été inclus sur la liste des pays bénéficiaires de 2 programmes américains pour venir en aide aux pays pauvres : l'*Africa growth opportunities act* (AGOA) et *Millenium challenge account*. Il obtint également l'annulation des

dettes de Madagascar et une aide internationale conséquente. Engagé pour le développement de son pays, il était également membre du Comité International 17 octobre, <http://www.oct17.org/Le-Comite-international-17-October.html> aux côtés de personnes de toutes origines et de toutes conditions, dont M. Abdou Diouf.

Le cardinal Armand Gaëtan Razafindratandra est décédé le samedi 9 janvier. Il était âgé de 83 ans. Il avait marqué de sa présence la prestation de serment de Marc Ravalomanana, le président actuellement déchu, le 22 février 2002 à Tananarive. Retiré dans la région de Majunga, sa dernière apparition publique était pour coprésider les funérailles de Jacques Sylla aux côtés de son successeur.

Ordonné prêtre en 1954, parti étudier à Paris à l'Institut catholique, après son ordination, il est, évêque de Majunga en 1978. En 1994, Jean-Paul II le fait cardinal et le nomme archevêque de Tananarive.

Thierry de Somer

AGENDA 2010

- **15-17 mars :**
Congrès mondial sur les biocarburants, Amsterdam
- **12 avril :**
Sommet sur la sécurité nucléaire à Washington à l'initiative du président américain
- **3 mai :**
Journée mondiale de la liberté de la presse
- **10-11 mai :**
Forum économique mondial sur l'Europe, Bruxelles
- **9-23 mai :**
Neuvième quinzaine du commerce équitable (<http://www.quinzaine-commerce-equitable.fr>)

●●● Un monde qui interroge notre mode de vie

Alain Heilbrunn (ancien responsable national du MCC, a exercé des responsabilités dans le secteur pétrolier) nous a montré que le défi énergétique est un sujet global car nous puisons tous à la même source avec les mêmes technologies. Or tout le monde sur la planète rêve de vivre comme les Américains. Le vrai problème (que nous percevions déjà dans les années 60) est que les Chinois et les Indiens se mettent à consommer comme les Américains et que finalement c'est bien le modèle de référence qui doit changer. Ceci ne sera pas gratuit. Les pays développés sont les initiateurs mais les acteurs seront les pays émergents. La croissance elle-même est en question. Nous avons devant nous un changement complet de nos modes de vie. Renoncer à quelque chose à quoi nous sommes attachés impliquera que cela soit pour quelque chose qui aura

plus de valeur. Ceci est un défi à notre intelligence et à notre altérité.

Javier Iguiniz Echeverria (directeur du département économie de l'Université catholique pontificale du Pérou, président de Pax Romana international) nous a rappelé que, pour évaluer une situation, le choix des indicateurs est important et comment nous hiérarchisons ce choix. Que décidons-nous de ce qui est important : le PIB/hab ou bien le taux d'alphabétisation ?

Or les populations du monde entier veulent aller vers le style de vie occidental. Ils s'arrêteront lorsqu'ils auront obtenu ce style de vie. Donc le questionnement de ce style de vie est fondamental.

Olivier Vasseur

Les Chinois et les Indiens se mettent à consommer comme des Américains...
C'est le modèle de référence qui doit changer.



MARC ET VÉRONIQUE OLAGNE

Du chemin de Saint-Jacques à la route de Lyon 2011

➤ PAS DE RETRAITE POUR VÉRONIQUE ET MARC OLAGNE ! À 65 ANS, CES « PILIERS » DU MCC ONT REJOINT LE COMITÉ DE PILOTAGE QUI PRÉPARE « LYON 2011 ».

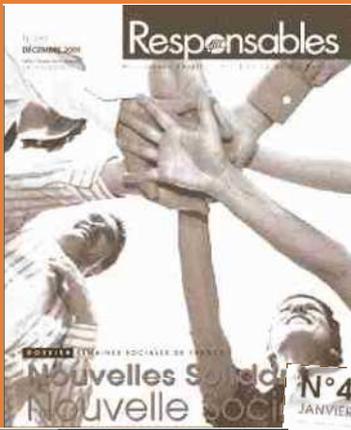
*Cette rencontre
(Lyon 2011)
doit susciter
enthousiasme et
espérance,
proposer un
moment
d'audace et de
renovation, être
moteur
d'expériences
encourageantes
pour changer
notre monde.*

Chassez le MCC, il revient au galop ! En juin dernier, Marc et Véronique Olagne pensaient bel et bien avoir tout quitté : famille, amis, confort de vie... et même le Mouvement chrétien des cadres et dirigeants. Direction Saint-Jacques de Compostelle pour un pèlerinage sac au dos, afin d'inaugurer leur vie de couple fraîchement retraité. Erreur... Via le dernier « fil à la patte » qu'ils s'étaient autorisé (un téléphone portable), le MCC les aura donc rattrapés, à la sortie du plateau désertique de l'Aubrac. « C'était à Espeyrac (Aveyron). Nous avons reçu un message téléphonique de Anne et Ludovic Salvo, les responsables nationaux du Mouvement. Ils nous faisaient la proposition de rejoindre l'équipe de préparation du Congrès de Lyon 2011 » explique Marc. Quelques centaines de kilomètres plus loin, leur décision était prise. « Nous avons donné notre réponse, positive, 8 jours avant d'arriver à Saint-Jacques » complète Véronique.

Après ces 2 mois de pèlerinage, précédés de 40 ans de « pérégrinations » au fil des mutations professionnelles de Marc (Orléans, Chalon-sur-Saône, Rouen, Lyon, Paris), les Olagne se sont installés en septembre dernier dans la capitale des Gaules. Pour enfin se poser, mais pas se reposer, puisque les voilà membres du comité de pilotage de « Lyon 2011 ». Marc, retraité DRH du groupe Saint-Gobain (pôle distribution) est plus spécialement chargé de la coordination du comité lyonnais et de son lien avec le Bureau national. Véronique, elle, ex-professeur d'anglais pour le compte des Chambres de commerce et d'industrie, s'investit notamment dans les commissions « restauration » et « spirituel et liturgie ».

40 ans de fidélité au MCC aussi et l'heure de la retraite, à ce niveau, n'a donc toujours pas sonné : au contraire, une énième envie de rendre au mouvement tout ce qu'il leur a apporté, comme si eux-même ne lui avaient pas déjà tant donné en retour. Partout (ou presque) où ils sont passés, les Olagne ont œuvré comme responsables de secteur, de région ou accompagnateurs. Ainsi Véronique, sur Paris, a-t-elle géré l'accueil des nouveaux membres et cheminé ces 10 dernières années au service de l'équipe « Phares et balises ». « Le MCC a apporté beaucoup d'unité et de cohérence à notre vie. Il a été notre fil directeur » commente-t-elle. « Il nous a portés dans notre vie de famille et aidés dans la prise de décision » complète Marc, avant d'ajouter : « J'y ai connu des grands témoins qui m'ont aidé, là où j'étais, à discerner, agir et tenir ». C'est ce même principe et cette énergie intacte qui les conduisent aujourd'hui à se mobiliser pour le Congrès 2011. Avec une joie en prime, celle de retrouver dans le comité de pilotage Geneviève et Ono Iacono, des amis lyonnais de longue date. « Nous y découvrons aussi de nombreux jeunes qui viennent insuffler un nouvel esprit au MCC, et c'est bien l'enjeu du Congrès » confirment-ils en chœur. Conscients que notre monde, mais aussi le MCC lui-même, sont à un tournant historique, ils espèrent beaucoup dans cette Rencontre nationale des 15 et 16 janvier 2011 : « Elle doit susciter enthousiasme et espérance, proposer un moment d'audace et de rénovation, être moteur d'expériences encourageantes pour changer notre monde. » Programme ambitieux, mais la dynamique et l'avenir du MCC sont à ce prix. ●

Pierre-Olivier Boiton



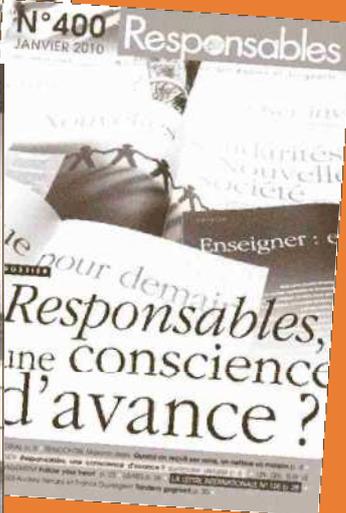
- RENCONTRE
- DOSSIER
- LIVRES & DVD
- LETTRE INTERNATIONALE
- VIE DU MOUVEMENT
- VIE D'ÉQUIPE
- QUESTION D'ÉQUIPE
- VISAGE
- VIE SPIRITUELLE

Responsables

Chaque mois c'est :

- **Une rencontre** avec une personnalité marquante de la vie économique, publique ou associative...
- **Un dossier** qui développe un grand thème de société en lien avec l'actualité à travers des articles, des interviews, des témoignages...
Il participe au débat sur les problématiques contemporaines et leurs rapides évolutions.
- Une sélection de **livres et de DVD**...
- **La lettre internationale** du MCC pour rester ouvert sur le monde.

Le journal fait aussi le lien entre les membres du MCC, des jeunes professionnels aux cadres en retraite active. Il présente les orientations de **la vie du mouvement**. Il propose des thèmes de **vie d'équipe** et tente de répondre aux principales **questions d'équipe**.
Il est un soutien pour la foi et la réflexion, une aide dans la recherche de cohérence, entre le sens que nous voulons donner à notre vie et le monde qui nous entoure.



Le prochain numéro 403 avril 2010

DOSSIER Management... Qu'en dire aujourd'hui ?

Responsables

BULLETIN D'ABONNEMENT

À renvoyer accompagné du règlement à :
Responsables abonnements - MCC - 18, rue de Varenne - 75007 Paris
 Tél. : 01 42 22 59 57. journal.responsables@mcc.asso.fr

OUI, je souhaite m'abonner (ou me réabonner) à Responsables

OUI, j'offre un abonnement à :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code Postal : _____

Ville : _____ e-mail : _____

Membre du MCC oui non Sympathisant Autre : _____

45 € (1 an) 60 € (étranger/ par avion 1 an)

50 € (UE 1 an) 100 € (abonnement de soutien 1 an)

Prix au numéro : 6 € (7 € étranger) - **Paiement par chèque à l'ordre de l'USIC**

Conformément à la législation en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations vous concernant (art.34 de la loi Informatique et Liberté) enregistrées sur la base de données du MCC en vous adressant au secrétariat du MCC. Par notre intermédiaire vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés et organismes. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de cocher la case ci-contre.



mouvement chrétien des cadres et dirigeants

M é d i t a t i o n

Le principe de subsidiarité, expression de l'inaliénable liberté humaine, est une manifestation particulière de la charité, et un guide éclairant pour la collaboration fraternelle entre croyants et non croyants.

La subsidiarité est avant tout une aide à la personne, à travers l'autonomie des corps intermédiaires. Cette aide est proposée lorsque la personne et les acteurs sociaux ne réussissent pas à faire par eux-mêmes ce qui leur incombe et elle implique toujours que l'on ait une visée émancipatrice qui favorise la liberté et la participation en tant que responsabilisation. La subsidiarité respecte la dignité de l'homme en qui elle voit toujours un sujet capable de donner quelque chose aux autres. En reconnaissant que la réciprocité fonde la constitution intime de l'être humain, la subsidiarité est l'antidote le plus efficace contre toute forme d'assistance paternaliste. Elle peut rendre compte aussi bien des multiples articulations entre les divers plans et donc de la pluralité des acteurs, que de leur coordination. Il s'agit donc d'un principe particulièrement apte à gouverner la mondialisation et à l'orienter vers un véritable développement humain. Pour ne pas engendrer un dangereux pouvoir universel de type monocratique, la gouvernance de la mondialisation doit être de nature subsidiaire, articulée à de multiples niveaux et sur divers plans qui collaborent entre eux.

La mondialisation réclame certainement une autorité, puisqu'est en jeu le problème du bien commun qu'il faut poursuivre ensemble ; cependant cette autorité devra être exercée de manière subsidiaire et polyarchique pour, d'une part, ne pas porter atteinte à la liberté et, d'autre part, pour être concrètement efficace.